

Etude de cas:

Sujet:

L'AGRICULTURE ET LES RESSOURCES HUMAINES
AU CAMEROUN.

par A. TABI ABODO

E. NGWE.

1. Fo. R. D. Mai 1977.

PLAN DE L'ETUDE.

(1)

Introduction -

I^{ère} Partie : TABLEAU GENERAL DU CAMEROUN.

A- GÉNÉRALITÉS.

1- Cadre géographique

- a- le relief
- b- Les sols
- c- le climat.

2- Le peuplement.

- a- L'histoire du peuplement
- b- La composition ethnique de la population

3- Le découpage administratif

B- SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DU CAMEROUN

1- Les sources des données

- a- Présentation
- b- Critique

2- Les données globales :

- a- La structure par sexe et par âge de la population
- b- La scolarisation
- c- Les données sur l'activité économique.

3- Les données sur le milieu rural.

II^e Partie : L'AGRICULTURE ET LES PROBLÈMES DÉMOGRAPHIQUES
EN MILIEU RURAL

1- La place de l'agriculture dans l'économie du Cameroun

- a- Les concepts sur l'activité agricole
- b- L'agriculture vivrière
- c- L'agriculture industrielle ou d'exportation
- d- Les productions

2- Le problème des densités rurales

- a- Description de la répartition.
- b- Explication
- c- Incidence de densité sur l'agriculture

3- Le sous-emploi rural

- a- Le critère rendement : rendement du sol et rendement du travail
- b- le critère temps de travail.
- c- nombre d'actifs agricoles et superficie par exploitation.

4- Les migrations :

- a- Les causes de l'exode rural
- b- La distribution spatiale des migrations campagnes - villes.
- c- Les conséquences de l'exode rural.

III^e Partie: PLANIFICATION DES RESSOURCES HUMAINES EN MILIEU
RURAL (3)

- 1- La politique agricole du Cameroun
 - a- La révolution verte.
 - b- Le rôle du ministère de l'agriculture.
 - c- La formation et l'encadrement
 - d- La recherche agronomique.

- 2- Les organes d'intervention en milieu rural
 - a- Les structures d'intervention.
 - b- Les structures d'accueil
 - c- Quelques exemples.

- 3- Un exemple de migration dirigée: l'opération Yabassi-Bafang

Conclusion -

Introduction.

Pour apprécier l'intérêt de notre sujet il faut partir de certaines constatations sur la situation démographique et la structure de l'économie du Cameroun. Ces constatations sont les suivantes.

1. Pour un pays comme le nôtre où le secteur rural prédomine le développement économique est avant tout lié au progrès de ce secteur.
2. L'accroissement rapide de la part de ce secteur ainsi que sa modernisation grâce à l'introduction des techniques nouvelles déterminent le rythme de croissance globale de l'économie.
3. La répartition géographique de la population rurale, d'une part, et, d'autre part, les disponibilités de différentes régions en ressources agricoles ont un effet direct sur la mise en valeur du pays et sur son taux de croissance global.

En outre, nous avons pris en considération cette recommandation de Nations-Unies lors de la Conférence mondiale des Nations-Unies sur la Population, Bucarest 1974, stipulant que " l'effort principal soit orienté vers des programmes de modernisation structurelle de l'agriculture et d'autres formes d'activités rurales, et vers la restructuration du milieu rural... "

L'objectif principal de notre étude sera d'examiner les problèmes démographiques du monde rural, notamment le sous-emploi et l'exode rural et de présenter par la suite les efforts de planification qui visent à résoudre ces problèmes.

Cependant, nous aurons à émettre des réserves


2


sur nos conclusions du fait du caractère incomplet et insuffisant des sources et documents utilisés, d'une part, et, d'autre part, du fait que nous ne pouvons pas encore disposer des résultats du recensement général de la population et de l'habitat qui a eu lieu en avril 1976.


Le plan du travail comporte trois parties. La première partie expose les généralités sur le Cameroun et la situation démographique du pays. Dans la deuxième partie, nous essayons dans un premier temps de définir la place de l'agriculture en tant que secteur clé de l'économie camerounaise; nous examinons ensuite les problèmes démographiques inhérents au milieu rural et dont les effets sur l'activité agricole sont certains. Toutefois l'insuffisance des sources de données nous a fait limiter l'éventail de ces problèmes à trois titres : le problème des densités rurales, celui du sous-emploi rural et enfin les migrations. Enfin, dans la troisième nous essayons de voir dans quelle mesure on peut parler de planification des ressources humaines en milieu rural. Pour ce faire nous présentons la politique agricole du gouvernement, quelques programmes de développement rural et leurs implications démographiques avec un accent particulier sur l'opération Yabassi-Bafang qui est un exemple de migration dirigée.


CAMEROUN : climat et relief.


~ isohyète.

 hauts plateaux et massifs isolés.


 massif de plus de 2000m


 bordure de plateau ou de massif.

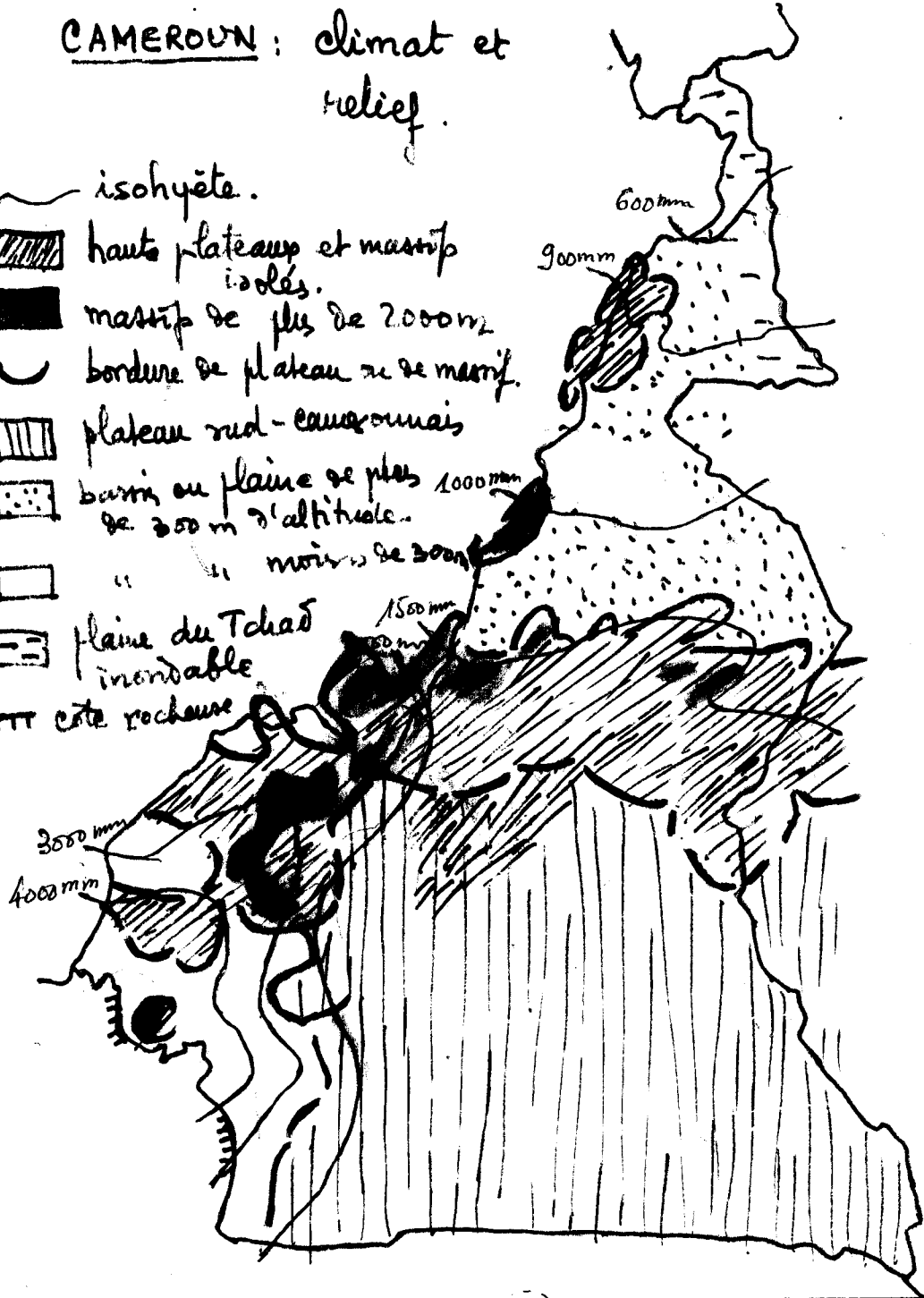
 plateau sud-camerounais

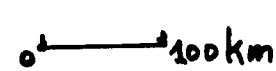
 bords ou plaines de plus de 1000mm de 200 m d'altitude.

 " " moins de 200m

 plaine du Tchad inondable

 côte rocheuse



Echelle :  100km

Source : J.F. LOUNG : Le Cameroun. Géographie - Hatier

1

(p2-3)

A. GENERALITES.Chapitre 1. Le cadre géographique.

Les données de la population d'un pays sont liées dans une large mesure au milieu géographique. C'est pourquoi il nous a paru bon, avant de parler de la situation démographique du Cameroun, de donner un aperçu général sur le relief, les sols et le climat qui sont, pensons-nous, les principaux phénomènes influant sur le comportement et la répartition des habitants, ainsi que sur l'agriculture.

Etendue entre le 2^e et le 13^e degrés de latitude nord, le 11^e et le 16^e degrés de longitude est, la République Unie du Cameroun couvre environ 475 000 km². C'est un pays de l'Afrique Centrale située au fond du Golfe de Guinée et s'étirant de la Baie de Biafra au Lac Tchad entre le Nigeria à l'Ouest, le Tchad au Nord, la Centrafrique à l'Est, le Gabon, le Rio-Nuni (Guinée Equatoriale) et le Congo au Sud.

Le Cameroun est essentiellement un pays de plateaux sur socle cristallin. Ceux-ci occupent plus de deux tiers du territoire, notamment le Sud (plateau Sud-Camerounais), le Centre (Adamaoua), l'Est (Hauts-Plateaux). Le reste du territoire se répartit entre les basses terres (plaine côtière, cuvette de la Bénoué, plaine du Tchad), les chaînons et les massifs montagneux tels que les Monts Mandara, le Mont Cameroun, la chaîne montagneuse de l'Est. Les chaînons et massifs sont formés de terrains volcaniques dont dérivent des sols noirs ou bruns très fertiles; tandis que

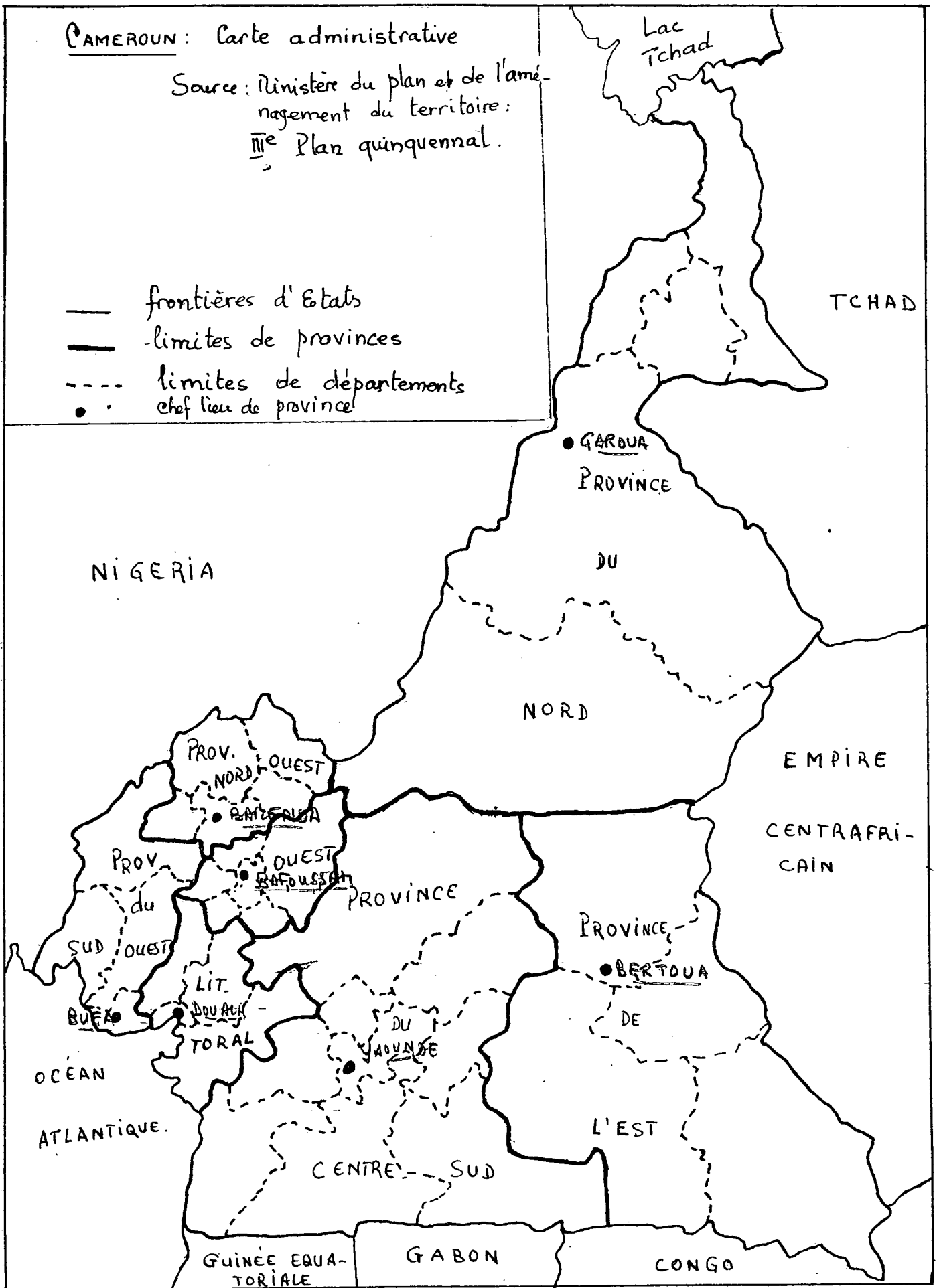
(4)
Les basses terres ont des formations sédimentaires qui ont donné lieu à l'existence de sols souvent argileux peu fertiles à prédominance sableuse dans la zone côtière. Dans la cuvette de la Bénoué et la plaine du Tchad, on trouve des sols alluviaux, alors que sur les plateaux du Centre et du Sud, il s'agit de sols ferrallitiques dont la teneur en matières organiques et en bases est faible.

Les données climatiques du Cameroun s'inscrivent dans trois zones climatiques principales: la zone équatoriale au Sud et sur les hauts plateaux de l'Ouest; la zone soudanaise s'étend de l'Adamaoua à la Cuvette de la Bénoué, au Nord de cette cuvette commence la zone sahélienne. Cependant à l'intérieur de ces trois grandes divisions il existe des types locaux se caractérisant soit par l'abondance des précipitations (climat camerounien), soit par la douceur de températures (climat des hauts plateaux). L'élément le plus important ici reste les précipitations. Dans l'ensemble, elles sont abondantes, mais décroissent de la Côte vers l'intérieur et du Sud vers le Nord. La répartition des pluies dans le temps varie d'une zone climatique à l'autre. Dans la zone équatoriale, la plus pluvieuse (1500 mm au moins l'an), elle est beaucoup plus régulière: on a 7 à 8 mois de pluies en deux saisons d'inégale durée (mi-mars à mai, la petite saison; d'août à novembre, la grande); à ces deux saisons pluvieuses s'opposent deux saisons sèches. Le domaine climatique soudanien rassemble 800-1500 mm l'an en 6 mois environ (avril-octobre). Le domaine sahélien totalise moins de 900 mm de pluie par an en un temps relativement court: la

CAMEROUN: Carte administrative

Source: Ministère du plan et de l'aménagement du territoire:
III^e Plan quinquennal.

- frontières d'Etats
- limites de provinces
- - - limites de départements
- • chef lieu de province



Echelle: 1/5.000.000

Aïson sèche dure ici 7 mois au moins (octobre-avril). (5)

A la zone équatoriale correspondent généralement les paysages de forêt ; à la zone soudanienne ceux de savane et plus au nord c'est le domaine steppique.

En somme, cette grande variété bioclimatique ouvre un large éventail de possibilités agricoles. Dans chaque région, on peut pratiquer des cultures adaptées au cycle des précipitations. Le sud est notamment favorable aux cultures de plantation tandis que le nord l'est aux céréales, à l'arachide, au coton et à l'élevage de gros bétail.

Chapitre 2. Le peuplement.

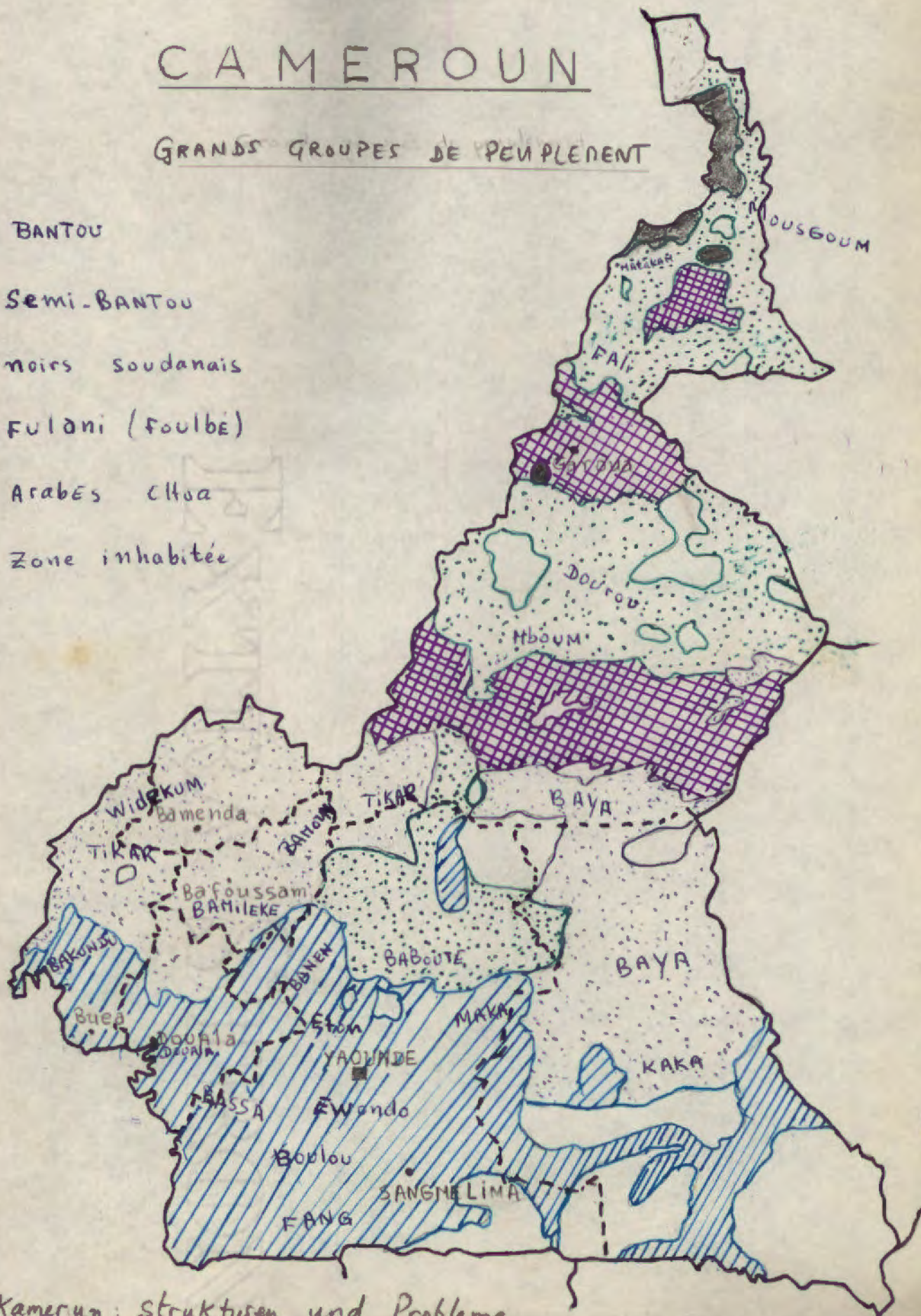
Donnons d'abord un aperçu sur la mise en place des populations, avant de parler de la composition ethnique. Il faut distinguer le peuplement de la partie septentrionale de celui du sud. Successivement du 16^e au 18^e siècles s'installent dans le nord les paléo-soudanais composés de Wandala, Kapsiki, Mafa, etc; les Sao, les Kanouri, le Bournouan, Peul Foulbe et les Arabes choa. Dans le sud, on reconnaît les pygmées comme étant les premiers habitants de la région forestière. Après eux, et à partir du 10^e siècle jusqu'à la fin du 17^e viennent les Bantous dont les différents groupes s'installent dans diverses directions: Bassa, Batsoko, Donala, ^{Peti}. Enfin viennent les Naka et Djem dans le secteur oriental.

Dans l'étude de la composition ethnique de la population il faut distinguer également les groupes du nord et ceux du sud. Les pygmées qui occupent surtout la région forestière du sud-est étaient en 1970 estimés à 15000. Les Bantous se chiffrent à près de 2000000 et se localisent

CAMEROUN

GRANDS GROUPES DE PEUPEMENT

-  BANTOU
-  Semi-BANTOU
-  noirs soudanais
-  Fulani (Foulbe)
-  Arabes et Haoussa
-  Zone inhabitee



Source: Kamerun: Strukturen und Probleme (modifiée).

(6)
dans la région forestière et les savanes périphériques. Les bantou-
ds ou semi-bantous forment un ensemble humain d'un
peu plus de 2000000 de personnes se répartissant entre
Bamileké, Bamoun, Nso qui occupent essentiellement les Hauts-
Plateaux de l'ouest; les Baya de l'Est, les Ejagham et Banyam
qui dans l'ex-Cameroun occidental. Au Nord, les Souda-
mais forment un groupe d'environ 1,3 millions personnes cou-
vrant les Mafa, Toupouri, Guéziga, Guida, Passa, Koto-
ko, etc; les peul ou hamits composés de Boro et Foulbé
sont 350.000; les Arabes chos ou seutis ne sont que 60.000⁽¹⁾

La population étrangère dont le chiffre est mal
connu est composée essentiellement de Blancs et d'Africains
des pays limitrophes, notamment Ibo du Nigeria dans l'ex-Came-
roun Occidental. Les étrangers résident dans les villes.

Il ressort de cette brève présentation que le Came-
roun connaît une grande diversité ethnique cf Carte n° 1

Chapitre 3 Le découpage administratif du pays.

Notre pays est divisé en circonscriptions admi-
nistratives hiérarchisées, 7 provinces groupant 39 départements
constitués par des arrondissements. L'administration allemande a-
vait réparti le pays en vastes districts. Ce découpage fut main-
tenu au Cameroun sous mandat britannique (ex-Cameroun Occiden-
tal) sous la forme de "Divisions", alors que la France remaniait
l'organisation du Cameroun oriental en formant des "régions" qui
regroupaient chacune des "Subdivisions" au ressort territorial
plus au moins ethniquement homogène. Après l'indépendance et

(1) Les chiffres donnés ici sont des estimations de 1970 faits par l'ORSTOM.

(7)
La réunification, les "Divisions" et les "Régions" devinrent des départements regroupés en 6 inspections ^{fédérale} d'Administration (Nord, Centre, Est, Ouest, Littoral, Cameroun Occidental) qui seront transformées en 7 provinces après l'Unification (Nord, Centre-Sud, Est, Ouest, Littoral, Nord-Ouest, Sud-Ouest).

B. SITUATION DEMOGRAPHIQUE DU CAMEROUN.

Chapitre 1 Les sources des données.

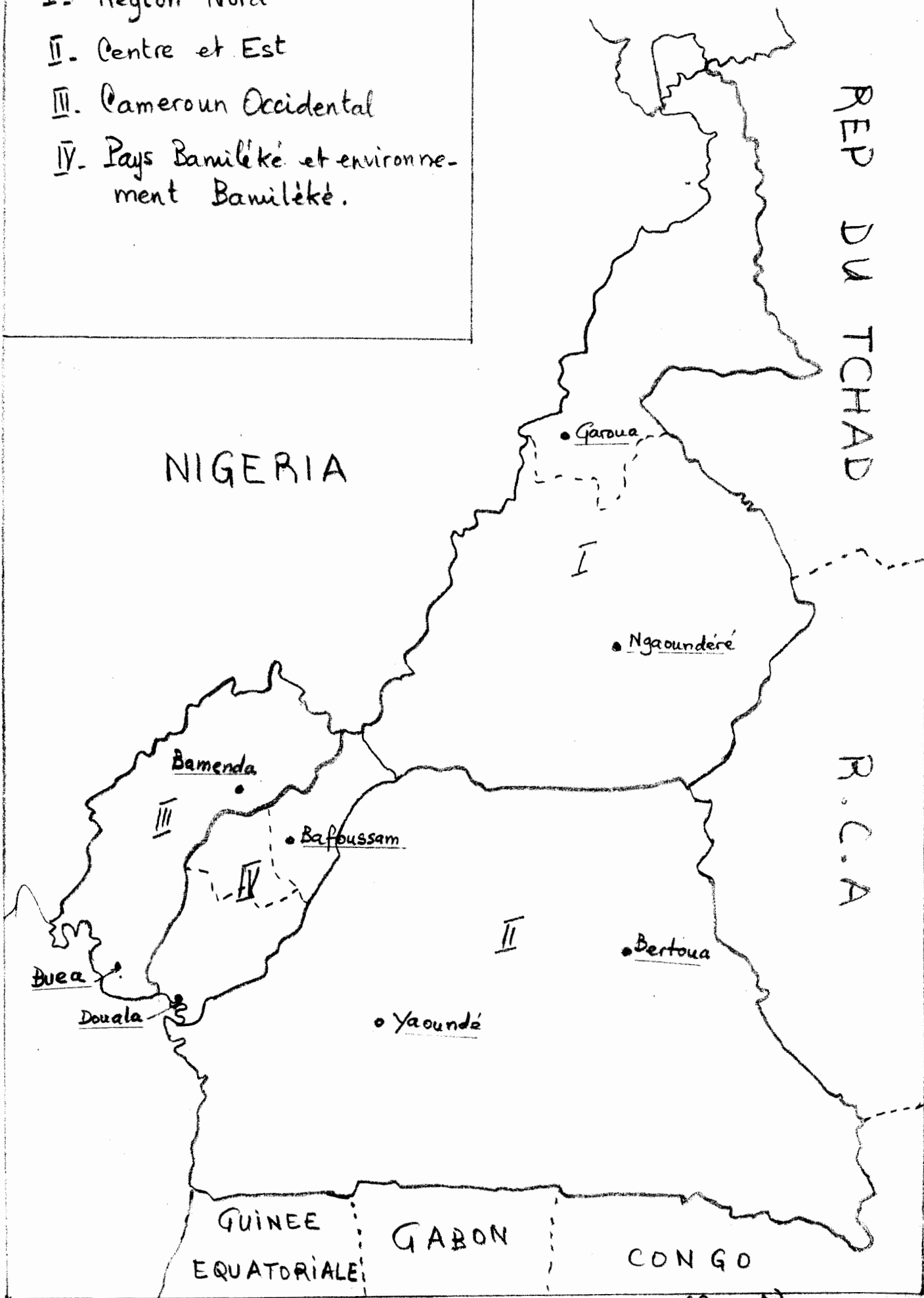
Les données démographiques actuellement disponibles sont tirées des enquêtes démographiques effectuées entre 1960 et 1965 et du recensement agricole de 1971-73.

En effet, le Cameroun a été couvert par quatre enquêtes démographiques régionales entre 1960 et 1965 : région Nord (janvier à juin 1960), Centre et Est (mars-novembre 1962), région côtière (janvier-mars 1964), Cameroun occidental (janv. 1964 - février 1965). Ces enquêtes ont permis de connaître entre autres choses la structure démographique et socio-professionnelle ainsi que les taux de croissance de la population pour les diverses zones d'enquêtes. L'observation des âges, selon la Direction de la Statistique et de la Comptabilité nationale, a été aussi bonne que le permet ce genre d'opération dans un milieu où l'état-civil est fragmentaire et récent.

Ces enquêtes présentent toutefois des insuffisances. Tout d'abord les sondages probabilistes qui ont été la méthodologie de ces enquêtes, ne permettent pas de donner une information ponctuelle significative pour toute la zone rurale qui nous intéresse en raison des unités qui n'ont pas été tirées dans l'échantillon. Ensuite les résultats fournis valables à cette

Enquêtes Régionales.

- I. Région Nord
- II. Centre et Est
- III. Cameroun Occidental
- IV. Pays Bamiléké et environnement Bamiléké.



époque et quelques années plus tard sont déjà vieux et ne reflètent plus la réalité. Le vieillissement de ces statistiques est d'autant plus accéléré que l'évolution des structures démographiques et sociale est ^{très} rapide. Un autre défaut de ces enquêtes est qu'elles n'ont pas été effectuées la même année, mais plutôt dans un intervalle de temps relativement long (1960-65).

Pour procéder à la mise à jour des résultats de ces enquêtes la Direction de la statistique a envisagé, d'une part, une évaluation des données partielles publiées dans les rapports d'enquêtes et, d'autre part, elle a effectué des projections démographiques pour la période allant de 1965 à 1970, sur la base d'un certain nombre d'hypothèses. Mais mentionnons surtout les travaux de synthèse effectués par l'IFORD tant au niveau ~~de~~ de la méthodologie qu'au niveau des résultats, dans le cadre de études de cas⁽¹⁾.

En ce qui concerne le recensement agricole de 1971-73, l'accent a été mis sur le secteur traditionnel. Ici également la méthodologie est une enquête par sondage et non un recensement exhaustif des exploitations agricoles. Les erreurs les plus fréquentes proviennent de la définition des concepts "village" et "hameau" qu'on est souvent amené à confondre. Cependant en dehors des études sur les structures agricoles de ~~sur~~ différents régions du Cameroun menées par le Secrétariat d'Etat au développement rural entre 1966 et 1968, ce recensement agricole constitue la seule source intéressante de données de population.

(1) Diop - Fauster - Tchegbe : "Synthèse des enquêtes démographiques du Cameroun. I: Méthodologie" IFORD - 4^{de} 1975

BYLL - RAZAFINDRINBY - SIDIBE : "Synthèse des enquêtes démographiques du Cameroun II: Résultats" IFORD, 4^{de} 1976

9
rurale et de l'activité agricole. Toutefois, il présente un défaut c'est celui d'avoir été effectué 6 ans après la dernière enquête Démographique régionale. Si bien que nous ne pouvons établir de plus, le rapport définitif issu du dépouillement total sur ordinateur s'il a paru en 1974 comme prévu, n'a pu être à notre portée. Aussi, les résultats que nous avons considérés et dont la source est le rapport provisoire publié en 1973 n'ont été utilisés qu'aux fins d'indications d'ordre de grandeur.

Mentionnons enfin le fait que les résultats du recensement exhaustif d'avril 1976, s'ils étaient disponibles, nous auraient permis de mieux situer l'activité agricole par rapport à l'activité générale du pays.

Chapitre 2. Les données globales.

Les estimations faites à partir des résultats des recensements administratifs donnent pour 1950 le chiffre de 3,8 millions d'habitants et pour 1960, 4,3 millions. De 1965 à 1970, la population du Cameroun est passée de 5,309 millions à 5,836 millions d'habitants. Le chiffre provisoire avancé par le ~~chiffre~~ recensement d'avril 1976 est de (7,5) millions.

Les Nations Unies prévoient 11,594 millions en l'an 2000. On peut en conclure que la population camerounaise est en augmentation rapide et continue.

Examinons maintenant la structure par sexe et par âge d'abord à travers les grands groupes d'âge et ensuite à travers la pyramide des âges. On constate que, au total, le sexe masculin représente 48,3% et le sexe féminin 51,7% de la population totale. Cette prédominance de l'élément

(10)

féminin est surtout sensible pour les groupes d'âge de 20 à 55 ans, c'est-à-dire pour une grande partie de la population en âge d'activité.

La répartition par grands groupes d'âge fait ressortir l'importance de la part de la population jeune pour les deux sexes. De plus, la population masculine est légèrement plus vieille que la

population féminine

| Groupes d'âge | Masculin % | Féminin % | Les 2 sexes % |
|---------------|------------|-----------|---------------|
| 0-14 | 43 | 40 | 41 |
| 15-59 | 52 | 56 | 54 |
| 60 et + | 5 | 4 | 5 |
| | 100 | 100 | 100 |

Si on examine la situation par province, on remarque que les populations du centre-Sud sont les plus vieilles, ensuite viennent celles du Nord et du Littoral. Quant à la répartition par sexe, elle est à la même allure dans les provinces que dans l'ensemble du pays: le nombre total de femmes l'emporte sur celui des hommes.

L'examen de la pyramide des âges résume la tendance au rajeunissement de la population. L'allure quelque peu irrégulière de cette pyramide traduit les erreurs de la collecte des données, notamment l'inexactitude de déclaration d'âges. Les creux observés à certains groupes d'âge (10-14 et 15-19 pour le sexe féminin; 20-24, 30-34, 40-44 pour le sexe masculin) en attestent, de même que le gonflement compensateur de certains effectifs. On peut alors conclure à une sous-estimation de certains effectifs d'une part, et à la sur-estimation de certains autres, d'autre part. En somme, toute analyse précise se trouve limitée

POPULATION TOTALE DU CAMEROUN

(19)

Tableau 1

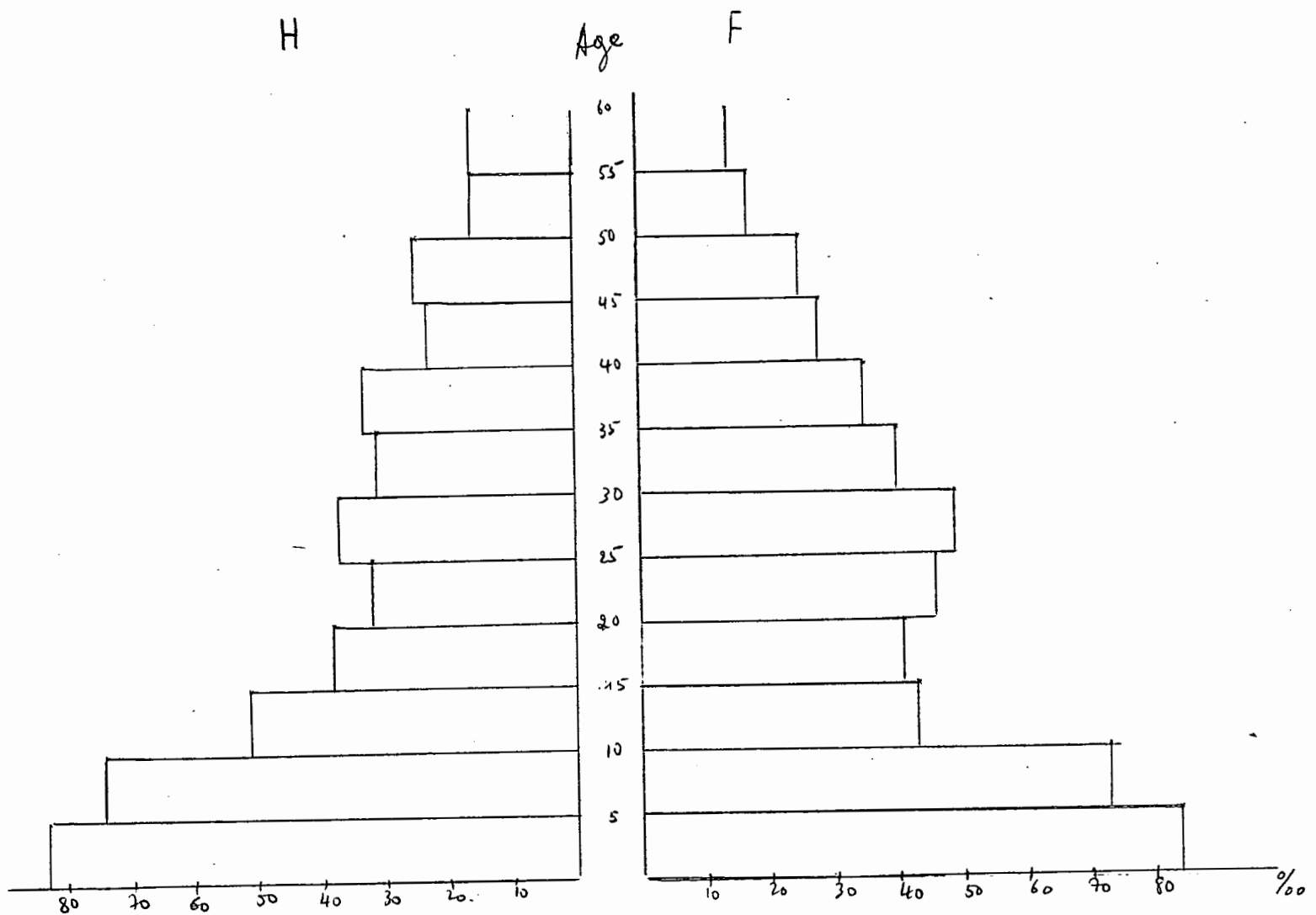
au 1^{er} août 1964

| Groupes d'âge | Effectif en milliers | | | Profil en ‰ | | |
|---------------|----------------------|--------|----------|-------------|--------|----------|
| | Hommes | Femmes | Ensemble | Hommes | Femmes | Ensemble |
| 0-4 | 431 | 438 | 869 | 83 | 84 | 167 |
| 5-9 | 388 | 380 | 768 | 74 | 73 | 147 |
| 10-14 | 266 | 225 | 491 | 51 | 43 | 94 |
| 15-19 | 200 | 213 | 413 | 38 | 41 | 79 |
| 20-24 | 165 | 242 | 407 | 32 | 46 | 78 |
| 25-29 | 194 | 258 | 452 | 37 | 49 | 46 |
| 30-34 | 162 | 211 | 373 | 31 | 40 | 71 |
| 35-39 | 173 | 184 | 357 | 33 | 35 | 68 |
| 40-44 | 123 | 145 | 268 | 23 | 28 | 51 |
| 45-49 | 131 | 131 | 262 | 25 | 25 | 50 |
| 50-54 | 85 | 90 | 175 | 16 | 17 | 33 |
| 55-59 | 81 | 72 | 153 | 16 | 14 | 30 |
| 60 et + | 124 | 112 | 236 | 24 | 22 | 46 |
| Total | 2523 | 2701 | 5224 | 483 | 517 | 1000 |

Source: Etude de cas " Synthèse des enquêtes ^{démographiques} régionales du Cameroun ". IFORD - Ydé 1976

Pyramide des Ages rapportée à 1000
Habitants de la Population totale

au 1-8-1964



(12)

Par ces erreurs et les chiffres absolus que nous aurons pu nous présenter doivent être interprétés avec prudence, quant à la détermination des tendances qui se dégagent de ces pyramides.

Voyons à présent quelques indices globaux.

a. Taux d'accroissement: depuis 1950 il a connu une évolution fluctuante. Estimé à 1,24% entre 1950 et 1960, il passe à 4,31% entre 1960 et 1965, puis à 2,1% entre 1965 et 1970. Pour la période 1970-75, les Nations-Unies l'ont estimé à 2,8% tandis que la période 1975-80 le verrait sans doute augmenter à 2,5% (cf. Guide Démographique de l'Afrique, ONU-CEA, 1975)

b. Indices de mortalité

Tableau 2. Table de mortalité

| Age | SEXE MASCULIN | | | SEXE FEMININ | | | ENSEMBLE | | |
|-----|---------------|---------|------|--------------|---------|------|----------|---------|------|
| | Sx | dx, x+n | a9x‰ | Sx | dx, x+n | a9x‰ | Sx | dx, x+n | a9x‰ |
| 0 | 1000 | 186 | 186 | 1000 | 157 | 157 | 1000 | 172 | 172 |
| 1 | 814 | 171 | 149 | 843 | 120 | 142 | 828 | 120 | 145 |
| 5 | 693 | 40 | 58 | 723 | 38 | 53 | 708 | 42 | 59 |
| 10 | 653 | 33 | 50 | 685 | 31 | 45 | 666 | 33 | 49 |
| 15 | 620 | 27 | 43 | 654 | 26 | 39 | 633 | 25 | 40 |
| 20 | 593 | 25 | 42 | 628 | 23 | 36 | 608 | 22 | 37 |
| 25 | 568 | 26 | 46 | 605 | 23 | 38 | 586 | 25 | 42 |
| 30 | 542 | 29 | 54 | 582 | 26 | 44 | 561 | 27 | 49 |
| 35 | 513 | 32 | 63 | 556 | 30 | 54 | 534 | 29 | 54 |
| 40 | 481 | 38 | 78 | 526 | 37 | 71 | 505 | 38 | 75 |
| 45 | 443 | 43 | 96 | 489 | 46 | 94 | 467 | 44 | 95 |
| 50 | 400 | 51 | 127 | 443 | 54 | 122 | 423 | 53 | 125 |
| 55 | 349 | 59 | 170 | 389 | 60 | 153 | 370 | 60 | 163 |
| 60 | 290 | 61 | 212 | 329 | 61 | 185 | 310 | 62 | 202 |
| 65+ | 229 | 229 | 1000 | 268 | 268 | 1000 | 248 | 248 | 1000 |

Source: J. BYLLI, C. RAZAFINDRABY, H. SIDIBE: "Synthèse des enquêtes démographiques du Cameroun II: Résultats" IFORD, Yde 1976.

(13)
Il ressort de cette table que la mortalité infantile est très élevée. Elle l'est particulièrement pour le sexe masculin. Cette situation, cet état de choses reflète sans doute la situation sanitaire dans le pays qui reste médiocre. L'espérance de vie reste relativement basse pour les deux sexes. Ce trait est commun à tous les pays d'Afrique au Sud du Sahara. ^{l'une des valeurs}

c) Fécondité. Les données exactes concernant la fécondité sont quasi inexistantes. Le taux global de fécondité générale estimé en 1965 était de 168‰, le taux brut de reproduction 277‰, le taux net de reproduction 164‰.

Les données sur la mortalité et la fécondité déjà presque inexistantes pour l'ensemble du pays, ne sont évidemment pas disponibles pour le milieu rural.

La scolarisation

Le taux global de scolarisation primaire (1) est passé de 57% en 1965 à près de 70% en 1970 pour l'ensemble du pays. Dans l'espace, le phénomène présente une certaine disparité. Le Centre-Sud est la province la plus scolarisée, avec un taux de scolarisation primaire de 90%, ensuite viennent le Littoral et l'Ouest avec 85 et 76%, l'Est 69%, le Cameroun occidental (Sud-Ouest et Nord-Ouest) 55 et le Nord ont des taux relativement faibles : 55% et 30%.

Aperçu global de la scolarisation primaire 1971-72.

| | |
|-------------------------|--------|
| Nombre d'écoles | 3450 |
| Nombre total d'élèves | 754101 |
| Nombre total de garçons | 425085 |

$$(1) t = \frac{\text{pop. d'âge scolaire scolarisée}}{\text{pop. d'âge scolaire totale}}$$

114

Nombre total de filles 329016.
 Nombre d'élèves pour 1000 habitants 153.
 Taux de scolarisation 74%
 Taux d'accroissement des effectifs 3,9%.

Source : Annuaire statistique, Ministère de l'Éducation
 1971-72.

D'une manière générale, l'effort éducatif de la République du Cameroun peut être apprécié comme suit pour 1972-73.

Tableau 3. Situation de l'enseignement en 1971-72 et 1972-73.

| NIVEAU D'ENSEIGNEMENT | Population scolaire | | ACCROISSEMENT % |
|--------------------------------------|---------------------|---------|--------------------|
| | 1971-72 | 1972-73 | |
| Enseignement primaire | 930 131 | 967 561 | 4 |
| Enseignement secondaire général | 65 360 | 72 570 | 11 |
| Enseignement secondaire technique | 19 244 | 22 571 | 17 |
| Enseignement normal | | 2 021 | - |
| Enseignement supérieur | 3 281 | 4 484 | 37 |

Source : Annuaire statistique 1972-73, Ministère de l'Éducation.

Dans l'ensemble, les taux de scolarisation sont plus faibles en milieu rural qu'en zone urbaine en raison de l'insuffisance des établissements primaires et de l'absence de établissements secondaires en milieu rural. L'âge de seuil de début de scolarisation est plus élevé en campagnes qu'en ville du fait de l'éloignement des écoles et de l'absence des classes maternelles. Les taux de fréquentation y sont plus bas et les taux d'abandon plus élevés. Pour suivre l'enseignement secondaire, nombre de jeunes ruraux quittent leur village pour

s'installer en ville, constituant ainsi une partie des émigrés ruraux, comme on le verra plus loin dans l'étude de l'exo-
de rural.

Population active.

Si on considère comme susceptible d'être ac-
tive la population âgée de 15- à 60 ans, on constate que celle-
ci formait en 1965 54% de la population totale. Mais dans
ces groupes d'âge, on trouve des proportions importantes de
chômeurs, d'élèves, d'étudiants et d'handicapés, si bien que
la population active occupée estimée en 1970 ne représente que
38,5% des effectifs totaux. En ce qui concerne le taux d'ac-
tivité générale, une estimation valable n'a été faite que pour
l'ex-Cameroun oriental.

| Autochtones (1962) | | Non autochtones 1967 | |
|--------------------|--------|----------------------|--------|
| SEXE | Taux % | | Taux % |
| M.F | 48,5 | | 52,4 |
| M | 59,1 | | 71,4 |
| F | 38,1 | | 29,6 |

Source: Guide Démographique pour l'Afrique; ONU-CEA.

Ces taux sont dans l'ordre de la moyenne afri-
caine. Malheureusement l'idée de la situation actuelle fait dé-
faut, tout comme la répartition par âge de ces taux, qui aurait
pu conduire à l'élaboration d'une table de vie active non
encore existante.

P. Harauy
B.T

Pour la clarification de la population rurale
selon l'activité, le recensement agricole de 1972 donne
les résultats suivants:

chop. be 2 traits de maniere au vent, melle, pour 7 le netu au
Nets d. 1. ch de

| | Population rurale | inactifs | actifs agricoles | actifs non agricoles | salaires agricoles (1b) |
|-----------|-------------------|-----------|------------------|----------------------|-------------------------|
| Effectifs | 4 971 463 | 2 441 218 | 2 475 908 | 42 176 | 12 161 |
| % | 100 | 49,10 | 49,79 | 0,86 | 0,25 |

Quant à la population agricole, elle se répartit

| | Population agricole | Inactifs | Exploitants | aids familiaux | salaires agricoles |
|-----------|---------------------|-----------|-------------|----------------|--------------------|
| Effectifs | 4 929 287 | 2 441 218 | 915 570 | 1 560 398 | 12 161 |
| % | 100 | 49,52 | 18,57 | 31,66 | 0,25 |

Sur la population agricole, près de la moitié est inactive. La population agricole totalise 98,6% de la population rurale et on peut en conclure que la population rurale est essentiellement rurale agricole.

Chapitre 3 : Etude particulière de la structure par sexe et par âge de la population rurale.

3.1. Méthodologie. La structure par sexe et par âge de la population rurale que nous présentons a été élaborée à partir des résultats des enquêtes régionales effectuées entre 1960 et 1965.

Les résultats qui n'étaient pas présentés en groupes d'âge quinquennaux ont été éclatés en utilisant la méthode des pourcentages exposée par Clairin dans son ouvrage "Ajustement de données imparfaites". Ainsi le tableau II a été obtenu à partir du tableau I et le tableau VIII du tableau VII (4). Les effectifs de 0 an ont été estimés en utilisant la méthode des coefficients de Sprague :

(4) Voir tous ces tableaux en Annexes.

$$E_0 = 0,3616 \times E_{0-4} - 0,2768 \times E_{5-9} + 0,1488 \times E_{10-14} - 0,0336 \times E_{15-19}$$

La date de référence retenue pour l'agrégation de ces données au niveau national est le 1^{er} août 1964, les enquêtes ayant été réalisées à des dates différentes. Les effectifs de diverses régions ont été ramenés à cette date par la formule:

$$\frac{P}{t} = \frac{P_i}{i} (1+r)^{t-i}$$

t = date moyenne de référence (1/8/64)

i = date moyenne de l'enquête régionale

| REGIONS | i | t - i (années) | r | 1 + r | (1 + r) ^{t-i} |
|---------------|---------|----------------|-------|-------|------------------------|
| Centre et Est | 1/11/62 | 1,75 | 0,019 | 1,019 | 1,033 |
| Nord | 1/11/60 | 3,75 | 0,017 | 1,017 | 1,065 |
| Cam. occ. | 1/8/60 | 0 | - | - | 1 |
| Pays Bamileke | 1/9/65 | -1,08 | 0,024 | 1,024 | 0,9747 |
| Envir. Bamil. | 1/9/65 | -1,08 | 0,019 | 1,019 | 0,9799 |

Pour trouver donc la population en 1966, les effectifs de divers groupes d'âge ont été multipliés par les coefficients $(1+r)^{t-i}$, t-i étant une période relativement courte, on a supposé r constant. La population au niveau national a été obtenue par simple addition des effectifs de chaque groupe d'âge. Ce qui donne finalement le Tableau 2 ^{en annexe}. Cette population rurale représente 81,95% de la population totale. La population urbaine a été obtenue par différence à chaque groupe d'âge de entre les effectifs totaux et les effectifs ruraux: Tableau 3 ^{en annexe}.

3-2 Pyramides des âges. Dans l'ensemble, la pyramide rurale se comporte comme la pyramide totale, mais les effectifs ^{ruraux} 20-24 sont plus diminués. La diminution des effectifs 15-24 s'explique sans doute par l'exode rural, plus accentué souvent chez les hommes que chez les femmes.

Dans l'ensemble aussi, l'effectif du sexe féminin est plus important que celui du sexe masculin tant pour la population totale que rurale, alors que c'est l'inverse pour la population urbaine. Cette prédominance de l'élément féminin se vérifie notamment entre 15 et 54 ans. Les rapports de masculinité se présentent

Comme suit : $P_{total} = 0,934$; $P_{rural} = 0,916$

$P_{urbain} = 1,017$. La population rurale connaît un déficit en hommes supérieur à celui de la population totale et plus encore que la population urbaine. La conséquence de cette situation c'est que l'activité rurale sera essentiellement féminine.

la dégradation / ~~progrès~~ ^{progrès} ~~consain~~ ^{consain}
rural / ~~un~~ ^{un} ~~travaux~~ ^{travaux} ~~intéressant~~ ^{intéressant}
est / ~~le~~ ^{le} ~~travaux~~ ^{travaux} ~~de~~ ^{de} ~~travaux~~ ^{travaux} ~~intéressant~~ ^{intéressant}
s

Tableau 4 - POPULATION RURALE TOTALE DU CAMEROUN

Au 1^{er} août 1964

| Groupes Stages | EFFECTIFS EN MILLIERS | | | Profil en ‰ | | |
|-------------------|-----------------------|----------|----------|-------------|--------|----------|
| | Hommes | Femmes | Ensemble | Hommes | Femmes | Ensemble |
| 0-4 | 347,86 | 356,13 | 704,99 | 81,26 | 83,19 | 164,45 |
| 5-9 | 319,84 | 302,68 | 622,52 | 74,71 | 70,70 | 145,41 |
| 10-14 | 217,55 | 193,38 | 410,93 | 50,82 | 45,17 | 95,99 |
| 15-19 | 159,41 | 176,31 | 335,72 | 37,24 | 41,18 | 78,42 |
| 20-24 | 121,37 | 190,36 | 311,73 | 28,35 | 44,47 | 72,82 |
| 25-29 | 143,72 | 203,17 | 346,89 | 33,57 | 47,46 | 81,03 |
| 30-34 | 125,83 | 177,82 | 303,65 | 29,39 | 41,54 | 70,93 |
| 35-39 | 135,61 | 154,47 | 290,08 | 31,68 | 36,08 | 67,76 |
| 40-44 | 104,99 | 125,82 | 230,81 | 24,52 | 29,39 | 53,91 |
| 45-49 | 110,16 | 113,18 | 223,34 | 25,73 | 26,44 | 52,17 |
| 50-54 | 76,82 | 80,23 | 157,05 | 17,94 | 18,74 | 36,68 |
| 55-59 | 70,34 | 61,91 | 132,25 | 16,43 | 14,46 | 30,89 |
| 60 et + | 113,41 | 98,61 | 212,02 | 26,49 | 23,03 | 49,52 |
| TOTAL | 2.046,91 | 2.234,07 | 4.280,98 | 478,14 | 521,86 | 1000. |

(24)

II^e Partie : L'AGRICULTURE ET LES PROBLÈMES DÉMOGRAPHIQUES DU MILIEU RURAL.

Chapitre 1. Place de l'agriculture dans l'économie du Cameroun

Avant de présenter l'économie agricole du Cameroun il nous ~~est~~ a paru bon de définir au préalable certains concepts.

Le terme exploitation agricole désigne à la fois, d'une part, l'ensemble de personnes vivant en commun, travaillant et bénéficiant de produits de champs ou de l'élevage (vente ou consommation) et, d'autre part, la superficie des terres exploitées. La main-d'œuvre agricole désigne l'ensemble des actifs agricoles.

La population rurale comprend tous les personnes vivant dans les zones rurales, qu'elles travaillent dans l'agriculture ou non, mais exclut tous les travailleurs agricoles et les personnes à leur charge vivant dans les zones urbaines.

D'après le recensement agricole, la population rurale du Cameroun était de ^{5 millions} 5 000 000 d'habitants en 1972; la population agricole quant à elle était de 4 930 000, dont 49,57% d'inactifs, ce qui réduit la population active agricole à 2 476 000. Le nombre d'exploitants s'élève à 910 000; 52% de ceux-ci ont moins de 45 ans et cultivent près de 50% de superficies exploitées. Dans une famille agricole, on compte en moyenne 5,5 personnes dont seulement 2,7 sont actives.

1.1 Agriculture vivrière. Elle est très diversifiée tant par les systèmes culturaux qui varient suivant les régions que par la production. On distingue généralement trois ensembles régi-

naux : le sud forestier, les hauts plateaux de l'Ouest et le Nord-Cameroun. La population camerounaise qui est à plus de 80% rurale s'adonne essentiellement à l'agriculture vivrière. Cependant celle-ci n'est pas partout l'activité prédominante. Une minorité de tribus pratiquent soit le nomadisme pastoral, soit la pêche, soit la chasse et la cueillette. Dans le sud forestier les pygmées vivent de nomadisme de chasse et de cueillette. Cependant certains commencent à se sédentariser et à pratiquer l'agriculture. Les Bantous pratiquent l'agriculture extensive sur brûlis, encore appelé ~~ag~~ agriculture itinérante avec jachère. Ils cultivent plusieurs plants souvent en association dont les principaux sont le bananier, plantain et le tubercule (macabo, manioc, ignames). On peut y ajouter des cultures secondaires : arachide, maïs, courge, plants condimentaux. Les populations du sud forestier ne pratiquent que l'élevage du petit bétail et de la volaille.

Les populations des hauts plateaux de l'Ouest pratiquent un système de culture intensif sur billons. Elles cultivent principalement le maïs souvent associé au haricot, aux tubercules et à l'arachide. L'intensité de l'agriculture est en corrélation positive avec la densité de peuplement. L'élevage de petit bétail, de volaille, de porcs et de quelques bovins complète cette activité agricole.

Au Nord-Cameroun, l'agriculture itinérante prédomine. Les principaux produits sont : le mil, le fonio, le sorgho, l'arachide, le haricot, les légumes. Cependant les zones où les densités sont assez élevées pratiquent l'agriculture intensive sur terrasses et la riziculture inondée. C'est dans le nord que l'élevage est le plus pratiqué, en raison des vastes savanes,

23

notamment l'élevage bovin dont les principaux secteurs sont l'Adamaoua, les plaines du Diamaré et du Tchad.

Les produits vivriers sont certes destinés à l'auto-consommation, mais une grande partie des vivres est commercialisée dans les marchés urbains qui connaissent fort un grand essor. De plus il existe un circuit commercial rural constitué par les marchés périodiques.

1-2. Agriculture commerciale ou d'exportation -

Il s'agit d'une agriculture de plantation introduite par la colonisation et dont les produits sont destinés à la commercialisation. Cette agriculture est pratiquée dans deux catégories d'exploitations : les grandes plantations de type industriel et les petites plantations paysannes.

Les vastes plantations, dont certaines sont de complexes agro-industriels livrant sur le marché des produits métransformés ou finis, se concentrent dans la région côtière. Elles emploient une main-d'œuvre salariée et des techniques modernes de cultures. Elles sont spécialisées dans la production de l'hévéa, du palmier à huile, de la banane douce, de la canne à sucre, du café et dans une moindre mesure du cacao et du thé. Les autres zones de plantations nettement plus modestes se trouvent sur le haut plateau de l'ouest et dans la région sud-est du pays. Elles produisent du café arabica, du tabac, de la canne à sucre. Les grandes plantations fournissent environ 25% des produits de plantations : la totalité des bananes douces, du caoutchouc, du sucre, de l'huile de palme industrielle, une partie du café et du tabac. Elles appartiennent soit à des sociétés ou particuliers européens, soit à l'état ou aux particuliers camerounais.

24
mais. Les principaux sont : la CDC, la SOSUCAM, la CASUCO, SOCAPALD, SAFACAM, etc.

Les plantations paysannes sont de petites exploitations villageoises dont la taille est variable avec le type de culture (1-3 ha) et employant la main-d'œuvre familiale et des techniques simples et techniques de productions assez proches de l'agriculteurs, ceci s'expliquant par le fait que cultivateurs et planteurs se trouvent souvent être les mêmes personnes. Les plantations paysannes peuvent être en culture pure ou en culture associée. Les principales zones de plantations paysannes sont : le Centre-sud qui est la région cacao-yère par excellence avec 300 000 ha de plantations, l'Est avec les plantations de tabac, de cacao et d'un peu de café, la région du Nounou au Nord de Douala et les hauts plateaux de l'Ouest où prédomine la caféiculture, les plaines du Diamaré et du Mayo-Douaï ainsi que la cuvette de la Bénoué (Nord-Cameroun) sont des zones cotonnières, arachidières et rizicoles.

Il convient d'ajouter à ces plantations paysannes l'exploitation de la palmeraie naturelle notamment en contrée Bassa et dans le secteur de Douala (Cameroun occidental).

Les plantations paysannes fournissent près de 75% des produits des plantations : la totalité de l'arachide, du coton, du riz, la quasi-totalité du cacao et la majeure partie du café et du tabac. L'Etat a entrepris un gros effort d'encadrement des paysans par la création de coopératives, d'organismes de crédits ^{agricoles} et d'assistance technique aux planteurs et des caisses de stabilisation des prix de certains produits d'exportation comme le cacao et

le café.

1.3. Les productions.

La production de l'agriculture vivrière couvre les besoins du pays pour la presque totalité des denrées. Voici les tonnages pour l'année agricole 1974-75.

Tableaux Production de principales denrées vivrières.

| DENRÉES | PRODUCTION EN TONNES |
|----------------------|----------------------|
| Mil et sorghos | 3 66 372 |
| maïs | 3 76 847 |
| Riz | 24 079 |
| Arachide décortiquée | 165 289 |
| Dacabo + taro | 850 371 |
| Panioc | 811 103 |
| Patates | 150 206 |
| Ignames | 363 767 |
| Pomme de terre | 37 791 |
| Banane plantain | 1 070 534 |

Source : Annuaire de statistiques agricoles, Ministère de l'Agriculture, 1974-75.

Une forte proportion de ces produits est consommée par les familles des agriculteurs. Mais de plus en plus les paysans tirent des revenus monétaires de la vente d'une partie de vivres.

Les cultures d'exportation jouent un rôle primordial dans l'économie du pays. En effet elles alimentent constamment environ 70% des exportations totales et la principale source de revenus de devises. Leur part dans le P.I.B total est évaluée

à 42%. La commercialisation des cultures d'exportation constitue la principale source de revenu des planteurs. Voici les tonnages pour l'année agricole 1976-75.

Tableau 6 Denrées agricoles d'exportation

| DENRÉES | PRODUCTION EN TONNES |
|----------------|----------------------|
| Café arabica | 30 992 |
| Café robusta | 77 970 |
| Cacao | 117 771 |
| Coton | 40 000 |
| Banane douce | 71 000 |
| Huile de palme | 58 130 |
| Tabac | 3 094 |
| Canne à sucre | 109 149 |

Le volume est en tonnes

Source: Annuaire des statistiques agricoles

L'agriculture est l'activité économique prédominante au Cameroun. Les sols et les climats variés créent des conditions naturelles propices dans l'ensemble, auxquelles il faudrait ajouter les potentialités humaines. L'organisation insuffisante de la commercialisation des produits primaires, goulot d'étranglement de toute l'économie de secteur, est caractéristique de l'économie camerounaise, en dépit des efforts du gouvernement pour améliorer la situation. En dehors même des problèmes de marché et de méthodes culturales, cette agriculture connaît des problèmes d'ordre démographique, notamment ceux de densités humaines, du sous-emploi rural et de migrations.

Chapitre 2. Les densités rurales.

24

La population est répartie de façon très inégale sur l'ensemble du territoire. Cette disparité se traduit par l'existence à la fois de régions relativement peuplées et de zones insuffisamment peuplées sinon vides.

2.1. Description.

2.1.1. Zones de fort peuplement

La répartition des densités rurales par département (cf carte et tableau) ne traduit pas suffisamment la réalité. Mais l'examen par arrondissement est plus précis; car à l'intérieur d'un département, les densités varient d'un arrondissement à l'autre.

La province de l'Ouest reste la plus dense. Dans celle-ci, le département de la Niénié apparaît comme une zone de très fortes densités, car dans ce département aucun arrondissement n'est au-dessous de 100 h/km^2 ; et le district de Baham compte même 226 h/km^2 . Dans le département de la Nouna les arrondissements de Bansa et de Dschang peuvent être considérés comme des zones de fortes densités à un niveau moindre certes, avec respectivement 140 et 133 h/km^2 . Dans le département des Bambocks se trouve l'arrondissement le plus dense du pays avec $226,4 \text{ h/km}^2$. Il convient de signaler que l'ethnie dominante de la province est l'ethnie bamiéléké.

Dans le Cameroun occidental, seul le district de Bali (Département du Mezam) a une forte densité rurale: 135 h/km^2 .

Dans la province du Nord, on peut citer certains cantons seulement au nord de la Boumbe: Cantons Naja (District de Koua) 117 h/km^2 , Nandara (arrondissement de Mora) 137 h/km^2 , Podokwo (arrondissement de Mora) 269 h/km^2 .

Tous ces cantons se trouvent dans le département du Nargui-Waudala et sont peuplés par les Kirdi.

2-1-b) Zones de densités moyennes.

Les densités moyennes se retrouvent dans presque toutes les provinces.

- Centre-sud. Citons d'abord le département de la Léké où la moyenne est de 52,2 h/km² et la moyenne 26 h/km². Dans la Léké, l'arrondissement de Soa l'emporte sur les autres, avec 89 h/km², et dans la Nefou, le district de Soa vient en tête avec 45 h/km². Signalons enfin deux arrondissements dans le Nban : Bafia 33, Ombessa 52.

- Littoral. Le département du Nungo a une moyenne de 36 h/km² avec trois arrondissements particulièrement denses: Louma 67, Nungo et Nelong 47 h/km².

- Nord-Cameroun. Parmi les départements du Nord, on peut citer les arrondissements du Nargui-Waudala à l'exception de secteurs de fort peuplement signalés plus hauts: Kozu 79, Nona 44, Nokolo 42 h/km². Ensuite vient le Nayo Davaï dont les arrondissements intéressants sont: Yagoua 43, Kar-Hay 35, le district de Guéré 30.

Tout le département du Diamaré est moyennement peuplé et de façon assez uniforme. Par contre dans la Benoué, on relève des différences remarquables de densités entre arrondissements. Ainsi Doubeye compte 31 h/km², alors que Tcholliré n'en a que 2.

- Ouest: on peut relever quelques arrondissements de densités moyennes: Nbounda 95, Bazou 80, Bafang-té 49, Bafang 88, Company 77, Kekem 73, Bana 51.

Petit Diboum 39. Certes ces densités ne sont pas du même ordre de grandeur que les précédentes, mais considérées dans l'ensemble régional elles apparaissent moyennes.

- Cameroun occidental. Le département de Boua a une moyenne par arrondissement 49,3 dans le Douga-Nankung. On peut évoquer l'arrondissement de Nkaube, 54 h/km²; dans le Fako, les arrondissements de moyennes densités sont: Bakweu 53, Tiko 50, Nuyuka 39.

2.1.2) Zones de faibles densités.

Ce sont les plus étendus.

- Centre-Sud. Arrondissements du département du Dja-et-Lobo avec des densités variant entre 6 et 15 h/km²: Sangmelima, Beupbis, Zoétéli. Dans le département de Kribi, seuls les arrondissements de Kribi, Lolodorf, Mvengue dépassent 5 h/km². Dans le Nkam citons les arrondissements de Bokito 18, Nakeuene et Ndi Kimimeki 15 Ntui 7. Dans la Nefou, seul l'arrondissement d'Esse peut être considéré comme de faible densité. Les arrondissements du Nyong-et-Sou, du Nkam, du Nyong et Njoumou et du Nyong-et-Kelle sont tous de faibles densités.

- Est. Le département de la Boumba Ngoko a une moyenne de 7. Dans la Kadei, il n'y a que l'arrondissement de Ndéléli qui dépasse 5 h/km²; de même dans le Kou-et-Djerem on ne peut faire cas que du district de Ndiang 8 h/km². Enfin le Haut-Nyong comporte trois arrondissements de faible peuplement dépassant 5 h/km²: Abong-Nboung 9, Doumé 10, Nguélémeudouka 14. h

- Littoral. Tous les arrondissements de la province du Littoral ont de faibles densités.

- Ouest. Seul le pays bas bamoun a de faibles densités.

- Nord. Tout le département du Logone-et-Chari. certains arrondissements de la Banoué dont Guider et Dourbeye.

- Cameroun occidental. Les arrondissements de faibles densités se trouvent dans les départements de Diang et de la Nanyu.

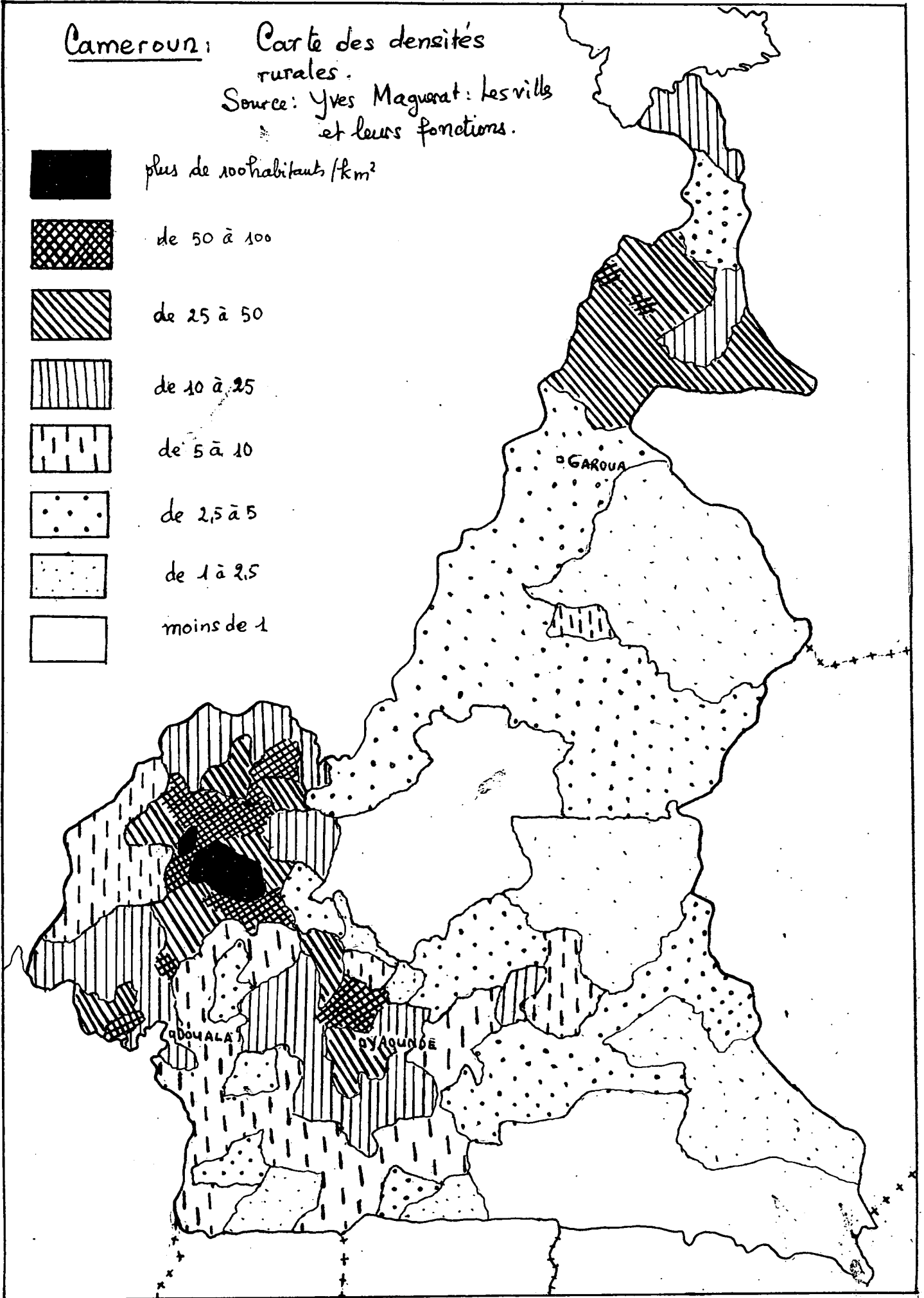
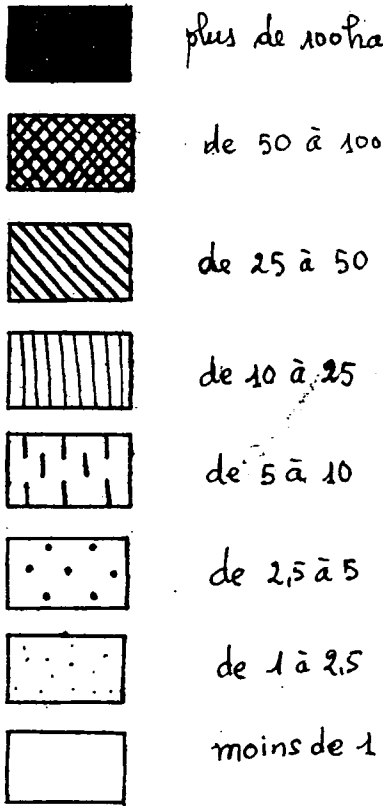
2-1-d) Zones de densités presque nulles.

Elles se localisent en général dans la province de l'Est, dans les départements de l'Adamawa et de la Banoué et dans une moindre mesure le Centre-Sud (Kribi, Mbam). Citons quelques exemples caractéristiques : Yoko, 0,98 h/km², la Muri, Nbandjock 1, Bertoua 1,3, Betare Oya 1,5, Tibati 0,86, Ngoundéré 3,5, Tignere 2,6, etc.

Du tableau qui vient d'être brossé, le Cameroun se dégage comme un pays sous-peuplé, avec une densité rurale sensiblement de 11,6 h/km². Toutefois l'Ouest et en particulier le pays-Bamileké, se présente comme la région la plus densément peuplée, faisant ainsi contraste avec le reste du territoire, notamment avec l'Est et le plateau de l'Adamawa. Dans le Nord, les Kiridi des Monts Mandara forment des îlots de fortes concentrations humaines. Il y a donc lieu de chercher des explications à ces disparités de peuplement.

Cameroun: Carte des densités rurales.

Source: Yves Maguorot: Les villes et leurs fonctions.



Echelle :

Tableau 7 - Répartition de la densité de la pop. rurale du Cameroun

en 1967-68

Sources: Tableau général de la pop. du Cameroun, ORSTOM, 3^e édition, 4^e de 1972

| | | | |
|-----------------|-------|-------------------|------|
| 1 | | | |
| Adamaoua | 2,7 | Ntem | 5,9 |
| Benoué | 4,5 | Nyong-et-Kelle | 8,8 |
| Diamaré | 33,7 | Nyong-et-Nyomou | 9,0 |
| Logone-et-chari | 10,0 | Nyong-et-Soo | 13,9 |
| Parqui Wandala | 44,8 | Haute Sanaga | 1,7 |
| Rayo-Danai | 29,3 | CENTRE-SUD | 9,1 |
| NORD-CAMEROUN | 8,7 | | |
| | | Boumba-Ngoko | 7,0 |
| Rifi | 136,2 | Kadei | 4,8 |
| Renoua | 99,4 | Lom-et-djerem | 1,8 |
| Bamboutou | 85,3 | Haut-Nyong | 6,2 |
| Bamoun | 13,6 | EST | 4,1 |
| Ndé | 43,9 | | |
| Haut-Nkam | 67,1 | Bui | 49,3 |
| OUEST | 45,7 | Donga-et-Ndabung | 26,0 |
| | | Fako | 39,9 |
| Dougo | 36,4 | Mamyu | 13,4 |
| Nkam | 6,1 | Neume | 20,2 |
| Sanaga-Nord | 8,2 | Ndetchoum | 24,4 |
| Wouri | 18,7 | Rezam | 67,9 |
| LITTORAL | 13,6 | Tomo | 53,6 |
| | | Ndian | 14,3 |
| Dja-et-Lobo | 7,9 | CAMEROUN OCCIDENT | 27,4 |
| Kribi | 5,5 | | |
| Lekie | 52,2 | ENSEMBLE | |
| Nbam | 6,5 | CAMEROUN | 11,6 |
| Refou | 26,5 | | |

2.2 / Explications

2.2-a / Les faits historiques. A l'origine les hommes se sont installés par petits groupes éparés mais les courants migratoires de la fin du 19^e siècle ont eu des directions privilégiées provoquant ainsi des disparités interrégionales de densités. Ces migrations elles-mêmes étaient liées aux invasions de certains peuples plus puissants que d'autres, tels les peuls qui ont repoussé les $\&$ Kirdi vers les montagnes (monts Mandara). De même les Bamiléké et Bamoun ont été repoussés par les Peuls de l'Adamaoua vers les hauts plateaux de l'Ouest. Ces montagnes et hauts plateaux constituent des zones-refuges où l'expansion territoriale des populations est très limitée. Partant, la densité ne peut qu'être forte.

2.2-b / Il convient de souligner que l'exode rural différentiel suivant les régions explique aussi les irrégularités de densité. Les zones les plus urbanisées (Centre-Sud, Littoral, Ouest) sont les plus touchées par le flux des populations rurales vers les villes.

2.2-c / Modes de vie et facteurs naturels. Les peuples éleveurs du Nord-Cameroun (Adamaoua notamment) ont besoin de beaucoup de superficie de pâturages et ce mode de vie nomade-pastoral ne favorise pas les fortes concentrations humaines. Les fortes densités de l'Ouest, et dans une moindre mesure celles du Nord, peuvent s'expliquer aussi par la présence dans ces régions des sols les plus fertiles du Cameroun. Il s'agit des sols bruns ou noirs volcaniques dans l'Ouest, et des sols alluviaux dans le Nord. Les sols peu riches du Sud forestier et de la région côtière exigent une agriculture extensive avec

jachère demandant en conséquence beaucoup d'espace. Il s'ensuit que l'habitat est généralement dispersé entraînant de faibles densités. Toutefois dans les zones de grandes plantations où la jachère tend à disparaître, on assiste à un regain rapide: exemple de la Lekié avec la cacao-culture.

Parmi les facteurs naturels, citons les zones inhospitalières à l'implantation humaine: zones marécageuses (environs du Lac Tchad), forêt vierge inextricable couvrant d'énormes superficies dans le Sud et le Sud-Est (Yoko 12000 km², Moloundou 13500 km² etc), réserves fauniques et forestières, zones d'épanchement volcaniques (secteur du Camerooun Mountain). Tous ces zones inhospitalières couvrent une superficie totale de 101 798 km² soit environ 21,4% du territoire.

2-2 d) Taux d'accroissement Les différences ^{régionales} de densités peuvent être attribuées à la variation des taux d'accroissement par région, compte tenu également des superficies de ces régions.

| Régions | Superficie (km ²) | Densité h/km ² | Taux d'accroissement % |
|-------------|-------------------------------|---------------------------|------------------------|
| Centre-Sud | 118 000 | 9,2 | 2,1% |
| Est | 111 000 | 2,3 | 2,1 |
| Littoral | 21 000 | 25 | 2,4 |
| Ouest | 13 000 | 54 | 2,5 |
| Nord | 16 400 | 9,1 | 1,1 |
| Cam. Occid. | 48 000 | 25 | 2,2 |

Source: Ph. HUGON "Analyse du Sous-développement en Afrique Noire..." (chiffres de 1965)

2-2-e/ Facteurs économiques Les densités élevées entraînent souvent une forte productivité ^{de la terre} : la diminution des espaces cultivables a pour conséquence l'amélioration des techniques de culture dont résulte une augmentation ^{souvent} des rendements par unité de surface et par individu. Dans les zones de faibles densités, les terres ne manquent pas et les rendements par unité de surface restent faibles. Cette situation se vérifie dans la Lekie où le rendement/ha du cacao est plus élevé que dans le Ifo et Lobo.

On constate que la Lekie et la région de l'ouest sont les plus importantes productrices de vivres et ravitaillent respectivement Yaoundé et ~~St~~ Douala. On pourrait donc penser à un lien entre la production vivrière et la densité. Les cultures de plantations comme le cacao et le café fixent souvent les populations dans la mesure où ces cultures ont une durée de vie de l'ordre de 40 ans. Sans ces cultures, les densités seraient certainement plus réduites dans les zones concernées. Par contre, l'agriculture céréalière et l'élevage du gros bétail ont un caractère extensif pouvant contribuer à l'affaiblissement des densités. Enfin, le régime foncier peut aussi aider.

2-3/ Cas particuliers de surpeuplement

En général le "surpeuplement" provient d'un trop-plein d'effectifs par rapport aux terres cultivables. C'est ainsi que les Bani Lekés avec un effectif de ruraux de 578340h (1965) n'occupent que 6200 km² de terres. Certains secteurs comme les districts de Baham et Batcham atteignent 200h/km². Citons également les Kiridi qui habitent des aires très exigües dans les Monts Randara avec des densités de l'ordre de 80h/km². Il s'ensuit de très fortes migrations dans ces zones, vers d'autres zones

rurales dans le Nord et vers les zones urbaines et de plantations et même d'autres zones rurales limitrophes ou lointaines pour le pays Baoulé. Les migrations chez les Baoulé ont une tendance urbaine en raison d'une forte scolarisation, mais en raison aussi de leur solidarité tribale sur le plan économique qui se manifeste surtout en ville. On peut ajouter à ces deux explications l'attachement de cette ethnie aux activités commerciales qui la pousse à s'installer même dans les villes ^{reculées} les plus reculées.

Les migrations consistent une destination essentiellement rurale chez les Natakam du nord, en raison d'une faible scolarisation. En outre, les Natakam ne s'intéressent qu'à l'agriculture et la région nord du pays est moins urbanisée que le sud ou l'ouest.

Il existe aussi le problème de l'impôt: les massifs Mofon devenus incultes, la population masculine se voit obligée de descendre ^{en plaine} ou d'aller chercher un emploi saisonnier chez les musulmans afin d'acquies un revenu pour s'acquies de l'impôt.

Les fortes densités de la région baoulé pourraient être liées entre autres facteurs à la fécondité élevée de cette ethnie.

D'après POBLEWSKI, toutes les zones denses présentent un TBN supérieur à 40‰; notamment le pays baoulé offre un taux de 50‰.

2-4. Incidence des densités sur l'agriculture

La disparité de la répartition des densités rurales constitue un problème pour le développement de l'agriculture. Les faibles densités sont un handicap pour le développement agricole. En effet, on constate que les régions du Caucorum où les productions sont les plus faibles sont également celles où il n'y a pas de concentrations humaines (Province de l'Est, plateau de l'Adamaoua,

zone forestière extrême sud-est). En revanche, les fortes densités semblent être un atout pour le développement agricole. On remarque effectivement que les régions du Cameroun les plus densément peuplées sont également celles où les productions et les rendements agricoles sont les plus importants. Les exemples les plus probants sont ceux du pays bamiléké et du pays éton (département de la lékié) qui sont considérés à juste titre comme les greniers du Cameroun.

Il convient toutefois de souligner que la densité de population, malgré son importance, n'est pas le seul facteur qui détermine le développement de l'agriculture camerounaise. Les sols, les climats et l'enclavement relatif de certaines régions jouent un rôle non négligeable.

On peut dire qu'au dessous d'un certain nombre d'actifs par hectare, il n'y a pas une main-d'œuvre suffisante pour exploiter au maximum la terre. Par contre, il est aussi à craindre l'effet contraire de la productivité marginale pour les régions denses : il existe pour chaque surface cultivée un nombre maximum optimum d'actifs pour lequel au delà de ce chiffre il n'y a plus augmentation de la production totale. Ce faisant la production moyenne par actif diminue, et l'exode de ce surplus de main-d'œuvre serait plutôt salutaire.

Nous essayerons d'appréhender le sous-emploi suivant trois critères : les rendements, le temps de travail des actifs ruraux, et le nombre d'actifs agricoles et les superficies d'exploitations agricoles.

3.1 RENDEMENTS DU SOL

Au Cameroun, 77% des terres sont cultivables, mais seulement 16% sont cultivées. Le rendement du sol varie avec la nature des sols, les saisons et les types de cultures. Nous limiterons à quelques exemples de cultures vivrières (mil, sorgho, manioc, riz, arachide) et commerciales (cacao).

Tableau 8. Rendement des mils et sorghos dans la province du Nord.

Source : Annuaire de statistiques agricoles, 1974-75, Ministère de l'Agriculture.

| SAISON SÈCHE | | | SAISON DES PUIES | | | |
|-----------------|---------------------|----------------|------------------|-----------------|---------------------|----------------|
| Superficie (ha) | Production (tonnes) | Rendement t/ha | Départements | Superficie (ha) | Production (tonnes) | Rendement t/ha |
| 24700 | 17290 | 0,700 | DAROU-WANDALA | 126400 | 110716 | 0,890 |
| 27000 | 20200 | 0,748 | BENOUÉ | 59000 | 45200 | 0,766 |
| 52926 | 41946 | 0,792 | DIARRÉ | 45445 | 49427 | 1,088 |
| 2911 | 2497 | 0,858 | LOGONE ET CHARI | 5947 | 3664 | 0,616 |
| 7110 | 5712 | 0,803 | DAYO-DANAI | 25245 | 27800 | 1,101 |
| — | — | — | ADARAOUA (1) | 26415 | 41920 | 1,587 |
| 114647 | 87645 | 0,764 | TOTAL NORD | 286422 | 278727 | 0,973 |

La saison est déterminante pour la production car la superficie ^{cultivée} augmente avec la saison des pluies. Ainsi, pendant cette saison l'Adamaoua devient ^{très cultivée} et se rajoute aux autres départements. Le travail est donc de loin plus intense à cette période. La quantité de main d'œuvre augmente, la durée des journées de travaux aussi.

(1) L'absence de chiffres en saison sèche est due sans doute au manque de statistiques.

- 37 -

Mais on constate que les productions augmentent beaucoup moins vite que les superficies cultivées. Dans certains cas malgré l'augmentation des superficies les rendements regressent : cas du Logone-et-Chari où les terres inondées en saison de pluie supportent mal le sorgho. On peut même penser que l'entretien des champs est négligé en faveur de l'extension des exploitations.

En conclusion, on les voit moins occupés en saison sèche qu'en saison de pluies.

Tableau 9) Rendement du riz et de l'arachide

| <u>RIZ</u> | PROVINCES | SUPERFICIES (ha) | PRODUCTION (tonnes) | RENDEMENTS (t/ha) |
|------------|------------|---------------------|------------------------|----------------------|
| | NORD | 9 502 | 15 047 | 1,584 |
| | EST | 36 | 15 | 0,417 |
| | CENTRE-SUD | 6 007 | 2 352 | 0,392 |
| | OUEST | 639 | 377 | 0,590 |
| | NORD-OUEST | 5 000 | 6 242 | 1,248 |
| | SUD-OUEST | 45 | 45 | 1,000 |
| | TOTAL | 21 229 | 24 079 | 1,134 |

| <u>ARACHIDE</u> | PROVINCES | SUPERFICIES (ha) | PRODUCTION (tonnes) | RENDEMENTS (t/ha) |
|-----------------|------------|---------------------|------------------------|----------------------|
| | NORD | 56 505 | 38 637 | 0,683 |
| | EST | 14 890 | 9 203 | 0,618 |
| | CENTRE-SUD | 53 525 | 38 245 | 0,715 |
| | OUEST | 157 449 | 60 760 | 0,401 |
| | NORD-OUEST | 19 876 | 18 411 | 0,926 |
| | SUD-OUEST | 80 | 33 | 0,412 |
| | TOTAL | 296 375 | 165 289 | 0,558 |

Source: Annuaire de statistiques agricoles.

Pour ces deux cultures, les rendements sont variables suivant les provinces. Cette disparité de rendements est attribuable aux méthodes de culture, aux conditions climatiques, et à l'intérêt porté à ces cultures dans la région. Dans le Nord, les paysans sont encadrés par un organisme de modernisation rurale (SERRY) et leurs rendements sont de loin plus élevés. Il est donc certain que la modernisation des moyens de production améliore la productivité.

Tableau 10 Rendement du manioc par province

| PROVINCES | SUPERFICIES (ha) | PRODUCTION (tonnes) | Rendements (t/ha) |
|------------|---------------------|------------------------|----------------------|
| NORD | 16 557 | 155 668 | 9,402 |
| EST | 14 098 | 82 473 | 5,850 |
| CENTRE-SUD | 110 525 | 330 215 | 2,998 |
| OUEST | 24 927 | 114 400 | 4,589 |
| LITTORAL | 23 002 | 121 977 | 5,302 |
| SUD-OUEST | 1 700 | 6 370 | 3,747 |
| ENSEMBLE | 190 809 | 811 103 | 4,251 |

Source: Annuaire de statistiques agricoles

Il est frappant de constater que le Centre-Sud qui consacre le plus de superficie à la culture du manioc a les plus faibles rendements: les sols sont ferrallitiques, peu fertiles et en voie d'épuisement et la culture du manioc est souvent cultivée en association avec d'autres cultures. De plus la culture du manioc est réservée généralement aux femmes.

LE CACAO

Le Centre-Sud produit près de 90% de la production nationale - Le total de superficies consacrées au cacao, en 1975, est de 342 840 ha. Les rendements par département sont les suivants :

| | | |
|-------|-----|-------|
| NBAH | 476 | kg/ha |
| LEKIE | 399 | " |
| REFOU | 319 | " |
| NTEM | 300 | " |

La Lekie est le département qui consacre au cacao la plus grande surface par rapport à sa superficie totale : 62 260 ha sur 2987 km². Considérant le revenu, le cacao fait vivre de nombreuses familles dans le Centre^{Sud} et l'Est, un peu le Littoral, au total 1/4 de la population du pays. En 1970, les exportations de cacao constituaient une rentrée de devises de 22,917 milliards de francs CFA, soit 60% des exportations.

Les conditions pédologiques étant sensiblement les mêmes on peut dire que ce qui justifie la variation des rendements, ce sont surtout les différences de densités. Dans les zones à fortes densités de population, et est (Lekie), c'est la productivité du travail, tandis que dans les départements à faibles densités (Ntem et Nbam) c'est essentiellement l'extension de la plantation qui conditionne la production. Dans ces dernières régions la récolte est souvent fonction des besoins immédiats et non du souci de maximiser le rendement. Il faudrait cependant ajouter, pour dans le cas de Nbam, l'influence de la jeunesse des plantations et l'intensification des traitements phytosanitaires.

Production
nombre d'actifs agricoles

Tableau 1 Répartition des effectifs de la population rurale et des actifs agricoles par province, (1971/73)

| Provinces | Population rurale | Actifs agricoles | % d'actifs agricoles |
|------------|-------------------|------------------|----------------------|
| NORD | 1 461 974 | 858 929 | 58,75 |
| EST | 284 508 | 157 045 | 55,20 |
| CENTRE-SUD | 965 404 | 496 436 | 51,42 |
| LITTORAL | 2 96 479 | 130 987 | 44,18 |
| OUEST | 889 303 | 367 027 | 41,26 |
| NORD-OUEST | 6 05 402 | 264 744 | 43,73 |
| SUD-OUEST | 468 393 | 200 740 | 42,86 |
| TOTAL | 4 271 463 | 2 175 908 | 49,79 |

Source: Recensement Agricole 1971-73 premiers Résultats.

Dans bien des provinces, la force de travail fait défaut, car à peine 50% des personnes sont engagées dans les activités agricoles, le reste étant formé de vieillards, d'enfants en bas âge et d'élèves de primaire et dans une proportion infime d'actifs non agricoles. En revanche, la charge par individu actif est élevée dans le milieu rural.

Faisons maintenant le rapport: $\frac{\text{production}}{\text{nombre d'actifs agricoles}}$ 41

Pour les 3 provinces caractéristiques qui sont le Nord, le centre-sud et l'ouest. Ce rapport traduit la productivité du travail. Les chiffres utilisés ici sont tirés de l'annuaire de statistique agricoles (ministère de l'agriculture) et relatifs à l'année 1972-73; ils doivent être considérés comme de simples estimations.

Province du Nord. Tableau 12. Production agricole par actif.

| Cultures vivrières. | | |
|---------------------------|----------------------|-----------------------------|
| produits | Production en tonnes | Tonnage par actif agricole. |
| Sorgho-mil | 321 330 | 0,374 |
| arachide | 47 455 | 0,055 |
| manioc | 119 900 | 0,140 |
| maïs | 30 325 | 0,035 |
| patates + ignames | 60 700 | 0,071 |
| autres cultures vivrières | 26 876 | 0,031 |
| Cultures commerciales | | |
| Coton | 45 291 | 0,053 |
| arachide | 37 453 | 0,044 |

| Cultures vivrières | | |
|----------------------|----------------------|----------------------------|
| Produits | Production en tonnes | tonnage par actif agricole |
| maïs | 44 291 | 0,089 |
| arachide décortiquée | 32 168 | 0,065 |
| macabo + taro | 277 653 | 0,559 |
| Manioc | 298 605 | 0,601 |
| igname | 92 522 | 0,186 |
| Plantain | 391 538 | 0,789 |
| graine de courge | 29 911 | 0,060 |
| légumes africains | 19 213 | 0,039 |
| banane douce | 17 070 | 0,034 |
| autres | 51 391 | 0,104 |

| Cultures commerciales | | |
|-----------------------|---------|-------|
| Cacao | 108 214 | 0,218 |
| Café robusta | 6198 | 0,012 |
| arachide | 22 168 | 0,045 |
| huile de palme | 1862 | 0,004 |
| Canne à sucre | 51800 | 0,104 |

Tableau 14 - Province de l'Ouest - Production agricole par actif

| Cultures vivrières | | |
|---------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| Produits | Production par en tonnes | Tonnage par actif agricole. |
| maïs | 155 557 | 0,424 |
| arachide décortiqué | 51 661 | 0,141 |
| haricot | 44 648 | 0,122 |
| Macabo + taro | 171 347 | 0,467 |
| Patate | 73 220 | 0,199 |
| manioc | 91 223 | 0,249 |
| igname | 123 497 | 0,336 |
| banane - plantain | 199 421 | 0,543 |
| légumes européens | 23 660 | 0,063 |
| potome de terre | 29 965 | 0,082 |
| autres | 45 856 | 0,123 |

Cultures commerciales

| | | |
|--------------|--------|-------|
| café arabica | 22 405 | 0,061 |
| café robusta | 16 795 | 0,046 |

A la lecture de trois tableaux précédents, on remarque que certaines cultures sont privilégiées par au détriment d'autres cultures, ceci parce que chaque région compte une ou deux produits qui sont les aliments de base des habitants: Sorgho, mil au Nord, banane-plantain dans le centre-Sud et l'Ouest, macabo, taro dans l'Ouest, manioc dans les trois provinces. Quant aux cultures commerciales, certaines sont fondamentales comme source de revenu des paysans. Au total ces dernières occupent 60% des superficies cultivées. Cependant

la commercialisation des produits vivriers prend de plus en plus d'ampleur. 40% des superficies leur sont consacrés, pourtant leur tonnage est de loin plus important. Souvent, on réserve le terme "planteur" au paysan qui pratique les cultures commerciales ou industrielles et celui de "cultivateur" au paysan qui pratique les cultures vivrières. Dans l'ensemble, il y a moins de planteurs que de cultivateurs; le rapport est de 27 à 73 dans la Lékou qui est le département où on trouve le plus de planteurs. Les femmes, en particulier, ne sont que cultivatrices. Dans la pratique, les planteurs sont ^{souvent} en même temps cultivateurs.

Le paysan de l'Ouest produit en moyenne 2,669 tonnes de vivres contre une centaine de kg de café seulement. Compte tenu de l'essor urbain de la région et du marché important que constitue la ville de Donaké, on peut penser que le revenu du paysan de l'Ouest est élevé.

Le paysan du Centre-Sud produit un tonnage voisin de celui du paysan de l'Ouest, 2,526 t; ajoutons à cela 218 kg de cacao ~~seulement~~ totalement commercialisés, un peu d'huile de palme. En raison du marché important de la ville de Yaoundé et des villes secondaires avoisinantes, son revenu n'est pas non plus négligeable.

Quant au paysan du Nord, il produit moins du tiers du tonnage obtenu dans les deux régions précédentes, en vivres, et rien que 53 kg de coton et 44 kg d'arachide commercialisés. Son revenu est donc très limité d'autant plus que son marché est restreint (faible urbanisation). Il faut cependant ajouter que c'est dans le Nord (Adamaoua notamment) que se pratique ^{essentiellement} l'élevage de gros bétail, environ 2 millions de bovins. Mais en fait cet élevage n'intéresse que les achp non agriculteurs. Si bien que, consid-

rait le critère rendement par personne (productivité du travail), on
 peut dire que le sous-emploi est plus notable au Nord, surtout
 dans les zones d'élevage - Ajoutons toutefois, en ce qui
 concerne le tonnage des produits vivriers, que la comparaison
 n'est pas très efficace en regard à la nature même des divers
 produits. Mais n'empêche que ces tonnages donnent l'idée des sources
~~de revenus~~ possibles de revenus.

3-3. EMPLOI DU TEMPS DES ACTIFS AGRICOLES.

3-3-1 Variations du calendrier. Le temps de ~~temps~~ travail varie ~~en fonction~~ d'une région à l'autre en fonction du milieu naturel, du type de culture, des saisons et des ethnies.

Ce temps en forêt est différent de celui de la savane. Selon les considérations de la FAO, il varie de 100 à 150 jours/an en milieu de savane, soit en moyenne 125 jours/an, et de 60 à 80 jours en forêt, soit en moyenne 70 jours. Il apparaît donc qu'on travaille moins en milieu forestier.

En ce qui concerne les types de cultures, il faut distinguer les cultures saisonnières (mil, sorgho, arachide, riz, etc.) qui ont en principe deux campagnes agricoles par an correspondant aux deux saisons de pluie, et les cultures pérennes (cacao, café, coton, bananier, plantain, etc.). Les cultures pérennes demandent beaucoup de main-d'œuvre en période de récolte et le travail est souvent à temps plein.

Pour ce qui est des saisons, généralement, la saison sèche est une morte-saison qui correspond le plus souvent ^{à la période} du défrichage des champs vivriers, de la cueillette, de la chasse, de la pêche et des voyages. L'activité agricole est donc limitée à cette période et il s'ensuit une accentuation du sous-emploi. Par contre les saisons de pluie, en particulier la petite saison, correspondent généralement aux campagnes agricoles, et, partant, sont les périodes d'intense activité agricole. Cependant, il convient de remarquer que la coupure n'est jamais rigide entre les différents saisons et les activités.

Le travail par équipe pratiqué par certaines tribus rend l'activité plus rationnelle, surtout lors des semences et des récoltes. Les éleveurs confient généralement la garde et l'entretien des troupeaux aux bergers qui sont de petits salariés occupés à longueur de journée pour la presque totalité de l'année. Les éleveurs peuvent être considérés comme des rentiers.

Enfin il convient de noter le rôle de la division sexuelle du travail dans nos campagnes forestières ou savanesques. Voyons l'exemple de la zone forestière. Ici les hommes s'occupent généralement des travaux durs: défrichage et abattage de champs vivriers, élaboration de plantations de cultures commerciales, chasse, cueillette, pêche, élevage du gros bétail. Les femmes s'occupent des travaux ménagers et des cultures vivrières (sarclage, bouterage, ensemencement, désherbage, récolte), petit élevage de volaille.

3.3.2. Quelques exemples de répartition du temps de travail.

Aucune enquête spécialisée sur l'emploi de temps des actifs ruraux agricoles n'a encore été faite pour le pays. Même le recensement agricole de 1971-73 n'a pas envisagé cette rubrique. Aussi allons-nous nous limiter à quelques données fournies par le ~~Direction~~ Ministère de l'Agriculture (Service des Etudes et des Projets) concernant le cacao et le café et à une monographie sur les paysans Toupouri (Nord-Cameroun).

~~une monographie sur les paysans Toupouri (Nord-Cameroun)~~

3-3-2-A LE CACAO

Il faut distinguer le travail de création d'une plantation, l'entretien d'une jeune et celui d'une plantation déjà en production. Les temps ci-dessous se rapportent à un planteur pour une ~~exte~~ 1 ha d'exploitation, soit environ 1500 cacaoyers.

a. Création d'une plantation.

1. Préparation du terrain

- coupe du sous-bois 10-15 jours
 - abattage des arbres 30-35 "
 - débardage et débardage 80-90 "
 - piquetage 10-12 "
 - trouaison 35-40
 - divers 5-8
-
- 1.70-200 jours

2. Pépinière

- Nettoyage terrain, confection de l'abris, serris 15 jours
 - entretien pendant 6 mois 6
-
- 21 jours

3. Mise en terre

- transport 4-6 j
 - mise en place 10-12
 - protection, paillis et ombrage provisoire 10-12
-
- 24-30 j
-
- 215-251 jours

b. Entretien d'une jeune plantation.

- Débroussaillage de rayons (4 passages/an) 22-25 jours
 - Entretien de l'ombrage, taille, traitement phytosanitaires, remplacement plantation 8 arbres d'ombrage } 10-15 "
-
- 32-40 j

c. Entretien d'une plantation en rapport

- Débroussaillage (2 passages/an) 12 jours
 - Entretien de l'ombrage 10 "
 - Taille, ébourgeonnage 3 "
 - Traitement phytosanitaire 14 "
 - récolte (700kg/ha) 12 "
 - Eca bossage 12 "
 - Préparation du produit (fermentation, séchage) 10 "
-
- 75 jours

3.3.2.B. LE CAFE'

1. Préparation du terrain.

- défrichage
- Endainage
- paquetage
- trouaisos

15 jours
 5 "
 10 "
 40 "
70 jours

2. Pépinière

- préparation
- transport de la terres pour remplir les sachets plastiques
- mise en semence
- arrosage (2h/j pendant 4 mois)
- désherbage
- pesticide

12 j
 30 "
 10 "
 30 "
 1 "
1
 84

3. Entretien pendant les 3 premières années:

- nettoyage et taille
- épandage d'engrais
- traitement pesticide

15 jours
 10 "
12 "
 37

En résumé, pour 1 ha et par an:

Pépinière
 Préparation terrain
 mise en place des plants

28 j
 70 j
80
 178 j

Tableau 15.

3.3.2.C. EMPLOI DU TEMPS DU PAYSAN TOUPOURI

| EMPLOI DU TEMPS | MOYENNE (Jours) |
|-------------------|-----------------|
| <u>HOMMES</u> | |
| travaux agricoles | 107 |
| travaux divers | 78 |
| repos | 166 |
| maladie | 14 |
| <u>Total</u> | <u>365</u> |
| <u>FEMMES</u> | |
| Travaux agricoles | 86 |
| travaux divers | 105 |
| Repos | 165 |
| maladie | 8 |
| Voyages | 1 |
| <u>Total</u> | <u>365</u> |

Source: Golonpou.

On retient habituellement comme temps annuel de travail 300 jours dans l'agriculture des pays industrialisés. Les chiffres de 200 ou 250 ont été retenus pour l'Algérie et le Maroc.

M. Guillard⁽¹⁾ justifie le chiffre de 265 jours pour le paysan camerounais, en particulier Toupouri, en retenant 100 jours sur l'année civile pour l'accomplissement des actes religieux et sociaux et au repos des travailleurs. Ces 100 jours comprennent 52 dimanches (pour les chrétiens) ou vendredis (musulmans) ~~par~~ réservés au culte, 10 jours officiellement fériés, le reste étant réparti entre jours de manifestations, deuil, réunions et autres.

Dans le cas du paysan Toupouri, hommes et femmes accomplissent à peu près le même nombre de jours de travail, 190j environ. Mais seulement la moitié est consacrée à la production proprement dite, 95j environ. C'est là un indice net de sous-emploi.

Selon Edgar RAYNAUD⁽²⁾ le sous-emploi visible est défini comme le temps qui reste disponible après déduction du temps de travail potentiel théorique de la somme des temps de travaux effectués à des fins directement ou indirectement productives. Le taux de sous-emploi^{théorique} est donc égal à :

~~$T_{se} = \frac{t - t_A}{t}$~~

$T_{se} = \frac{t - t_A}{t}$ (en pourcentage)

$T'_{se} = \frac{t - (t_A + t_D)}{t}$ (en pourcentage)

Le taux de sous-emploi ^{réel} ~~invisible~~ est

- t = temps potentiel de travail
- t_A = temps de travaux agricoles
- t_D = temps de travaux divers

(1) J. Guillard : Golo n'pouvi
(2) E. RAYNAUD : L'inv. des ressources humaines : illusions et réalités -

Le taux de sous-emploi invisible est égal à :

$$T_{se}'' = T_{se} - T_{se}'$$

Dans le cas du paysan Toufouri on a les valeurs suivantes :

$$T_{se} = 60\% , \quad T_{se}' = 30\% , \quad T_{se}'' = 30\%$$

Considérons maintenant le temps de travail d'un planteur de cacao. Lorsque la plantation est en production, on note que seulement 75 jours ^{de l'année} sont consacrés à l'entretien, à la récolte, au séchage, etc. Le reste du temps est donc réservé aux travaux divers ; si ceux-ci sont considérés comme économiquement peu rentables à courte ou longue échéance, le taux de sous-emploi théorique est de 72%. Le taux est certes surévalué, mais il traduit néanmoins le fait que le planteur ne consacre 53 journées accomplies de travail (5 à 6 heures) qu'à sa plantation, ceci pendant une période de l'année. L'agriculture vivrière est surtout réservée à l'épouse et les journées d'intervention du mari sont réduites. Mais un problème subsiste : le reste des travaux divers n'est écarté que du fait qu'il ne sont pas directement rentables et que le temps qui leur est alloué se réduit à peu d'heures de travail continu par jour. Considérant toujours le facteur temps, nul doute que le paysan cultivateur (voué aux seules cultures vivrières) de la même région est plus actif.

S'agissant d'une jeune plantation non encore en production, le taux de sous-emploi théorique descend à 12%. Le travail ici est continu mais n'est économiquement productif qu'à long terme.

La poussée démographique a pour conséquence de favoriser le morcellement des parcelles cultivables et d'augmenter le nombre de travailleurs par superficie cultivée. Dans le cas de la Létie on n'a que 0,39 ha par actif ⁽¹⁾. Dans certains cas cet essor démographique aboutit à créer une classe de paysans sans terre exposés aussi ainsi au chômage rural. Donc à côté du sous-emploi, on assiste aux phénomènes de chômage rural et de petit salariat agricole. Selon David TURNHAM ⁽²⁾ le taux de chômage rural au Cameroun en 1964 était de 3,4%.

(1) NSANGOU AROUNA Mbottou : Production et commercialisation des produits vivriers au Cameroun : cas de la Létie - Thèse

(2) David TURNHAM : Le problème de l'emploi dans les pays en voie de développement, OCDE.

3-4. Nombre d'actifs agricoles et superficie par exploitation

Tableau 16 Nombre moyen d'actifs agricoles et superficie moyenne par exploitation.

| PROVINCES | Nombre total d'actifs agricoles | Nombre d'exploitations | Superficie physique cultivée (ha) | Nombre moyen d'actifs par exploitation | Superficie moyenne / exploitation (ha) |
|------------|---------------------------------|------------------------|-----------------------------------|--|--|
| NORD | 858 929 | 326 948 | 542 893 | 2,63 | 1,66 |
| EST | 157 045 | 56 132 | 105 819 | 2,80 | 1,87 |
| CENTRE-SUD | 496 436 | 184 795 | 396 847 | 2,69 | 2,15 |
| LITTORAL | 130 987 | 50 997 | 75 838 | 2,57 | 1,49 |
| OUEST | 367 027 | 132 403 | 177 237 | 2,77 | 1,34 |
| NORD-OUEST | 264 714 | 91 579 | 120 753 | 2,89 | 1,32 |
| SUD-OUEST | 250 710 | 72 658 | 97 418 | 2,76 | 1,34 |
| TOTAL | 2 475 908 | 915 570 | 1 516 305 | 2,70 | 1,66 |

Source: Recensement agricole 1971-73 : premiers résultats.

Le nombre d'actifs par exploitation agricole influence largement la taille de l'exploitation dans la mesure où plus on est nombreux, plus on a tendance à agrandir les superficies cultivées, en raison de la disponibilité des terres cultivables, d'autant plus que le morcellement des exploitations est défavorable au système de culture avec jachère qui est le plus pratiqué. Dans les régions à fortes densités et où les superficies cultivables sont limitées (Nanokara, Plateaux de l'ouest) on voit apparaître le phénomène de culture intensive avec l'usage des engrais (chimiques à l'ouest, verts dans le mandara) qui fait accroître les rendements.

Le nombre d'actifs agricoles est fonction de la taille du noyau familial dans la mesure où à chaque famille correspond un ensemble d'exploitations. Les exploitations communautaires d'actifs agricoles sans liens de parenté sont rares, sauf dans les zones de développement rural intégré telles que NKONDJOCK (SODENKAR)

ou les exploitations agro-industrielles (BOZUCAR, SARICECO, etc)⁵⁴
 En outre le noyau familial était souvent monogamique, cela explique le petit nombre moyen d'~~actifs~~ actifs par exploitation.
 Considérons maintenant la superficie moyenne par actif agricole.

Tableau 17. Superficie moyenne physique par actif agricole.

| PROVINCES | Superficie phy- siques cultivées | Nombre d'actif agricoles | Superficie moyennes cultivées / actif agricole |
|------------|-------------------------------------|-----------------------------|---|
| NORD | 542 893 | 858 929 | 0,63 ha |
| EST | 105 319 | 157 045 | 0,67 |
| CENTRE SUD | 396 847 | 496 436 | 0,80 |
| LITTORAL | 758 38 | 130 987 | 0,58 |
| OUEST | 177 237 | 367 027 | 0,48 |
| NORD-OUEST | 120 753 | 264 744 | 0,46 |
| SUD-OUEST | 97 418 | 200 740 | 0,49 |
| TOTAL | 1 576 305 | 2 475 908 | 0,61 |

Source: Recensement agricole.

D'une manière générale, la superficie moyenne cultivée par actif agricole (toutes cultures confondues) est très faible, moins d'1 ha / actif. Ce qui traduit, ^{certainement} certainement, le sous-emploi. ~~dans~~ Dans l'ouest, compte tenu du grand nombre d'actifs agricoles et de l'insuffisance des terres cultivables, la superficie moyenne par actif ne peut qu'être réduite. Dans le cas de l'est, la moyenne s'explique par le petit nombre d'actifs agricoles et de superficies cultivées, mais ne reflète en rien l'immensité des terres cultivables. Le chiffre du centre-sud est surtout attribuable à l'extension des caecayères.

- Influence de quelques caractéristiques démographiques sur l'activité agricole -

Tableau 18 Répartition des chefs d'exploitation selon la tranche d'âge (en %)

| TRANCHES D'AGE PROVINCES | moins de 30 ans | 30-44 | 45-59 | 60-et+ | Total |
|-----------------------------|-----------------|-------|-------|--------|-------|
| NORD | 18,72 | 37,60 | 31,83 | 11,85 | 100 |
| EST | 17,94 | 36,38 | 35,80 | 9,88 | 100 |
| CENTRE-SUD | 12,88 | 32,65 | 36,72 | 17,75 | 100 |
| LITTORAL | 9,21 | 34,19 | 41,32 | 15,28 | 100 |
| OUEST | 11,24 | 35,16 | 38,59 | 15,01 | 100 |
| N-OUEST | 16,19 | 43,55 | 25,73 | 14,53 | 100 |
| SUD-OUEST | 11,87 | 43,64 | 28,67 | 15,82 | 100 |
| TOTAL | 15,09 | 37,68 | 33,70 | 11,15 | 100 |

Source : Recensement agricole 1971/73.

15% de exploitants ont moins de 30 ans, mais on constate qu'ils ne cultivent que 12% de superficies. L'âge moyen du chef de exploitation est de 46 ans. En principe, avant un certain âge, 20 ans environ, on ne peut pas être chef d'exploitation; on ne peut être qu'aide familial. Cet âge se trouve même augmenté dans les régions où la pression démographique s'exerce sur les terres.

L'âge moyen du chef d'exploitation est élevé en raison de la faible proportion de jeunes actifs agricoles dans les campagnes, liée à l'exode rural. Ceci est d'autant plus ^{vrai} valable que ce sont les hommes, en général, qui sont chefs d'exploitation. Sans doute, en ralentissant l'exode rural, on contribuerait à augmenter

la proportion de jeunes chefs d'exploitation. L'agriculture s'en trouverait améliorée parce les jeunes sont plus réceptifs à l'enseignement des encadreurs agricoles, du fait que ces jeunes sont scolarisés. On verrait donc apparaître des techniques nouvelles de culture et une meilleure gestion du temps de travail: ce qui contribuerait à diminuer le sous-emploi. Car, en fait, ^{selon} le recensement agricole 80% de la population active agricole ne savent ni lire ni écrire, et à peine 16% savent lire et écrire.

Influence de la situation matrimoniale sur la taille de l'exploitation

D'une façon générale, la taille d'une exploitation est en corrélation étroite avec la situation matrimoniale du chef d'exploitation. Les petites exploitations sont le fait de célibataires veufs et divorcés, hommes ou femmes. Selon le recensement agricole, environ 80% des exploitants agricoles sont mariés.

Tableau 15 Répartition des superficies moyennes cultivées par exploitation selon le type de mariage des chefs d'exploitation. (ha)

| TYPES DE MARIAGE PROVINCES | Marié monogame | Polygame 2 époux | Polygame 3 époux | Polygame 4 époux et + |
|-------------------------------------|----------------|---------------------|---------------------|--------------------------|
| NORD | 1,61 | 2,13 | 2,71 | 2,85 |
| EST | 1,78 | 2,15 | 3,75 | 4,14 |
| CENTRE-SUD | 2,23 | 2,76 | 3,75 | 6,02 |
| LITTORAL | 1,54 | 2,41 | 2,78 | 2,59 |
| OUEST | 1,15 | 1,59 | 2,05 | 2,66 |
| NORD-OUEST | 1,22 | 1,69 | 2,24 | 2,84 |
| SUD-OUEST | 1,40 | 1,55 | 1,82 | 2,50 |
| MOYENNE GENE RALE | 1,66 | 2,06 | 2,54 | 3,03 |
| Moyenne générale/ actif agricole | 0,83 | 0,69 | 0,64 | 0,61 |

La taille de l'exploitation va croissant avec le nombre d'époux.

Considérons maintenant la superficie moyenne cultivée par actif de chaque type de mariage. On fait l'hypothèse que dans chaque mariage monogamique on a au moins 2 actifs agricoles, dans un mariage polygamique ^{de 2 époux} il ya au moins 3 actifs, 4 actifs pour 3 époux et 5 actifs pour 4 époux. On constate qu'il ya corrélation négative entre la superficie cultivée par l'exploitant et son nombre d'époux. Donc le mariage polygamique à 4 époux cultive une superficie moindre que celle du monogame. La polygamie est en quelque sorte facteur de sous-emploi de l'exploitant agricole.

chapitre 4. LES MIGRATIONS.

Nous nous intéressons essentiellement aux mouvements campagnes-villes, c'est-à-dire les mouvements de personnes quittant les zones rurales pour s'établir en ville. Mais nous signalerons aussi les mouvements des villes vers les campagnes. On distingue divers courants migratoires :

- départs directs des campagnes vers les grands centres urbains;
- départs par étapes.

4.1. Les causes de l'exode rural.

Les causes de l'exode rural sont multiples et complexes. Toutefois, pour un essai d'analyse globale, on pourrait les regrouper en trois rubriques : les causes socio-économiques (qui ont un effet direct), les causes démographiques et les causes psycho-sociales.

1.a. Causes socio-économiques.

- Citons en premier lieu le déséquilibre économique entre le secteur rural et le secteur urbain. Ce déséquilibre économique se traduit par l'écart des revenus du paysan et du citadin : le salaire d'un travailleur urbain est souvent multiple du revenu du paysan ; ajoutons à cela le fait que le revenu du paysan est épisodique, dans la mesure où son revenu est subordonné à sa récolte.

Cet écart se traduit également par la différence de structuration des deux milieux. Le citadin bénéficie de conditions de vie meilleures que celles du paysan (facilité de circulation, infrastructure sanitaire, divertissements, etc), ces conditions de vie étant elles-mêmes la résultante d'un niveau de développement. De l'isolement relatif (semi-enclosurement) de certains campagnes découle l'absence du rayonnement culturel

qui se concentre en ville.

- Recherche de l'emploi. Le jeune rural va donc en ville avant tout pour rechercher un emploi et bénéficier de meilleures conditions de vie. Le salariat urbain résout plus facilement les problèmes de la dot et de l'impôt.

- "Esprit marchand". Les "bay'am sell'am"⁽¹⁾ du Centre-sud, les boutiques bamileké, les artisans peul, bamoun et haoussa préfèrent s'installer en ville où leurs activités sont plus rentables.

- Faible productivité marginale en campagne.

- La scolarisation. Elle a une causalité double sur l'exode rural. D'abord un effet direct: le scolarisé primaire ne peut continuer ses études qu'en ville. En effet, la plupart des établissements d'enseignement secondaire sinon tous sont concentrés dans les villes et les chefs-lieux d'arrondissement, si bien que certains villes comme Sanghaelima ont jusqu'à 45%⁽²⁾ de leur population formée d'élevés. Ce qui accroit ^{l'effet} de 10-20 ans dans les villes. Ensuite un effet indirect: la plupart des jeunes gens qui ont reçu une instruction primaire se désintéressent des travaux agricoles et préfèrent aller en ville chercher un emploi tertiaire. Cet état de choses s'explique par le fait que l'enseignement dispensé aux jeunes, jusqu'à ces dernières années n'est pas pratique et ne répond pas aux réalités rurales.

La scolarisation est certes globalement parallèle aux départs hors des campagnes. Les régions les moins scolarisées sont aussi les moins migrantes, alors que les plus migrantes sont parmi

(1) Revendeuses de vivres

(2) Cf Recensement de Sanghaelima, 1er passage, Annals IFORD, 1976

les plus complètement scolarisés. Cependant il y a ^{en} d'autres en particulier autour de Yaoundé où la fréquentation scolaire avoisine les 100% et où la population reste remarquablement stable. On est donc enclin à dire qu'on ne saurait établir, du ~~reste~~ ^{moins} en ce qui concerne le cycle primaire, une relation stricte de cause à effet entre scolarisation et exode rural.

4.1.b. Les causes socio-démographiques

Nous évoquerons ici l'effet combiné de la pression ^{démographique} de la population sur les terres et du régime foncier. Il s'agit de cas particuliers pour le pays bamileké et à quelques différences près pour le département de la Léké, pays Eton.

Dans l'ensemble du pays bamileké, le morcellement des terres n'est pas admis. La terre passe intégralement à l'héritier et les autres fils doivent demander de nouvelles terres au chef ou émigrer lorsque la terre vient à manquer. Dans le cas du département de la Léké et d'autres régions particulièrement densément peuplées, l'accroissement démographique entraîne la raréfaction des terres et une inégale répartition de celles-ci. L'émigration en pays Eton est donc surtout liée aux contraintes foncières. L'héritage foncier se fait par génération : la génération 2 ne peut avoir de terrain ^{que} si la génération 1 est épuisée. L'absence de terres implique l'impossibilité pour les jeunes d'accéder à celles-ci du vivant de leurs pères ; impossibilité qui contribue pour beaucoup au départ des jeunes vers la ville d'où ils reviendront à la mort de leurs pères.

4.1.c. Les causes psycho-sociales.

Les villes exercent un attrait considérable sur les jeunes

61
ruraux et, dans une moindre mesure, sur les adultes. Mais il faut remarquer que, hormis toutes les causes possibles, le départ vers la ville reste dans une certaine mesure une question de décision personnelle. En fait, l'action individuelle est déterminée par le contexte social.

Les tabous et interdits du milieu rural font que les jeunes ne peuvent s'en libérer qu'en s'installant dans la ville. Les exemples les plus frappants concernent la sorcellerie et le culte de la parenté (clan, lignage) qui, avec la psychose provoquée par leur mystique et leurs interdits, empêchent les jeunes de s'épanouir. Dans beaucoup de régions rurales du Cameroun, il est difficile de trouver une épouse en deça de ça d'un certain nombre de kilomètres.

4.2 Les causes des migrations villes-campagnes

a) Attachement au terroir d'origine: en Afrique, très peu de gens abandonnent définitivement leur village natal. La plupart des citadins reviennent dans leur lieu d'origine à la fin de leur vie active.

b) Précarité de l'urbanisation et de l'emploi urbain: pour certains citadins dont l'activité est temporaire, le village est considéré comme refuge ou lieu de ravitaillement et on assiste donc au phénomène de migrations tournantes, car les gens quittent finalement très peu de temps en ville.

De tous ces mouvements, la composante la plus importante demeure l'exode rural dont les causes peuvent se ramener à trois: le déséquilibre économique ville-campagne,

- l'élévation rapide du niveau d'instruction,
- la croissance rapide de la population rurale.

Mais une explication d'ensemble s'avère difficile en raison de nombreuses situations contradictoires. C'est pratiquement au niveau de chaque unité humaine, de ses problèmes et de ses ressources qu'il faut aller chercher les raisons de son comportement. Cependant de façon très générale, l'exode rural paraît directement lié à la pénétration plus ou moins profonde du monde moderne, de ses exigences économiques, de ses mutations sociales, de ses suggestions culturelles auxquelles les différents sociétés réagissent chaque fois de façon très originale, en fonction de leur cohérence, leurs tensions et de leur dynamisme interne.

4.3. La distribution spatiale des migrations campagnes-villes.

4.3.1 Les principaux secteurs.

La grande aire d'exode rural est formée par le quadrilatère VICTORIA - BARENDA - YAOUNDE - KRIBI dont les principaux pôles sont Douala et Yaoundé. Dans cette aire est incluse la région Saoulé dont la mobilité semble être la plus forte. Il convient de constater que la région ainsi délimitée est également la plus urbanisée du Cameroun : cf. carte. On peut donc penser que la proximité de la ville constitue un facteur géographique non négligeable de l'exode rural.

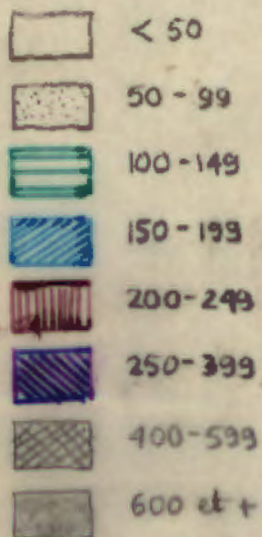
Selon Yves MARGUERAT⁽¹⁾, si on définit le taux de mobilité générale de la population comme étant le rapport entre le nombre total d'autochtones et ceux qui sont partis vers les villes, on constate que les plus forts taux de mobilité correspondent grosso


(1) Y. MARGUERAT: Analyse numérique des migrations vers les villes du Cameroun. ORSTOM, Yaoundé, 1971

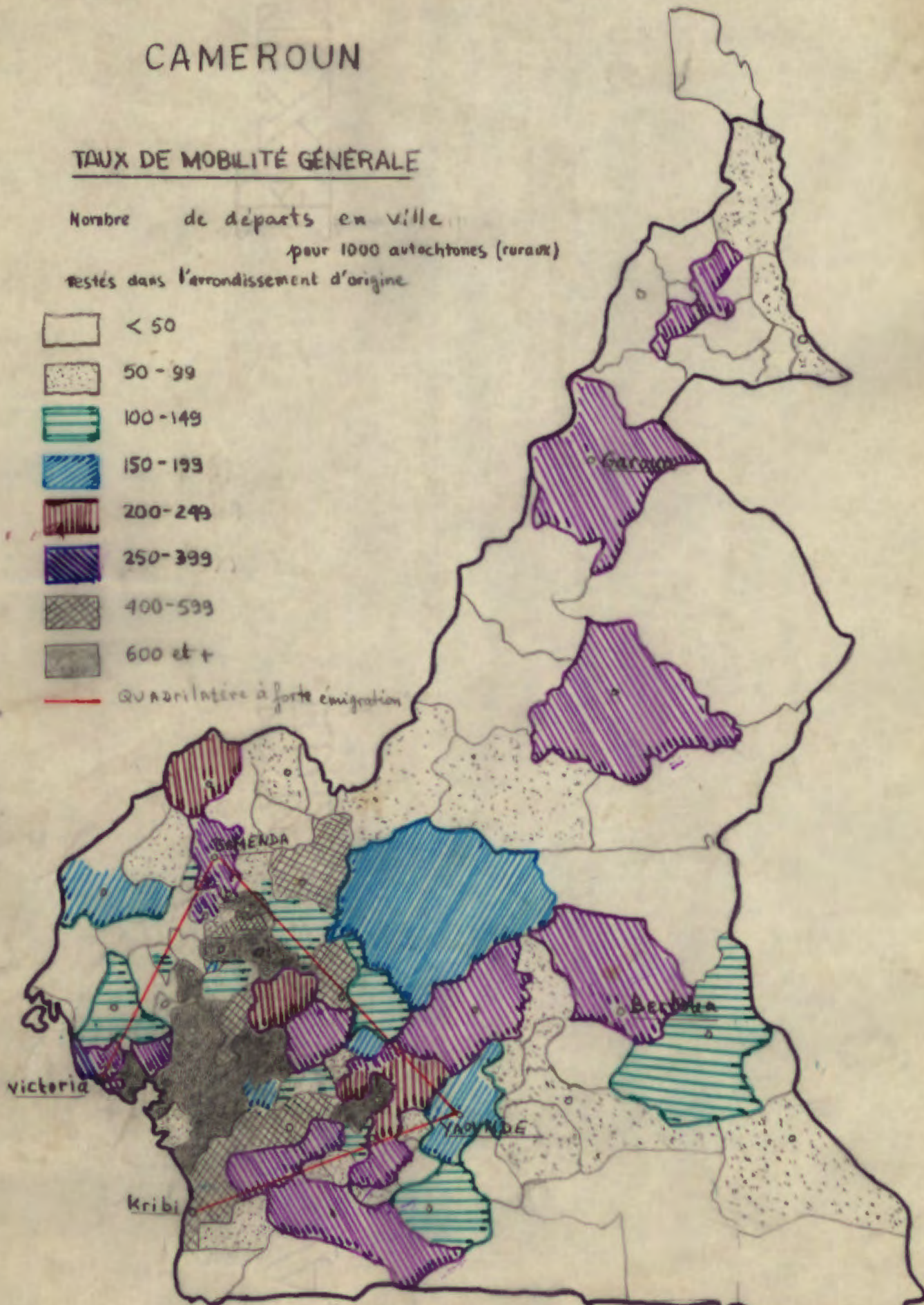
CAMEROUN

TAUX DE MOBILITÉ GÉNÉRALE

Nombre de départs en ville
pour 1000 autochtones (ruraux)
restés dans l'arrondissement d'origine



 QUADRILATÈRE à forte émigration



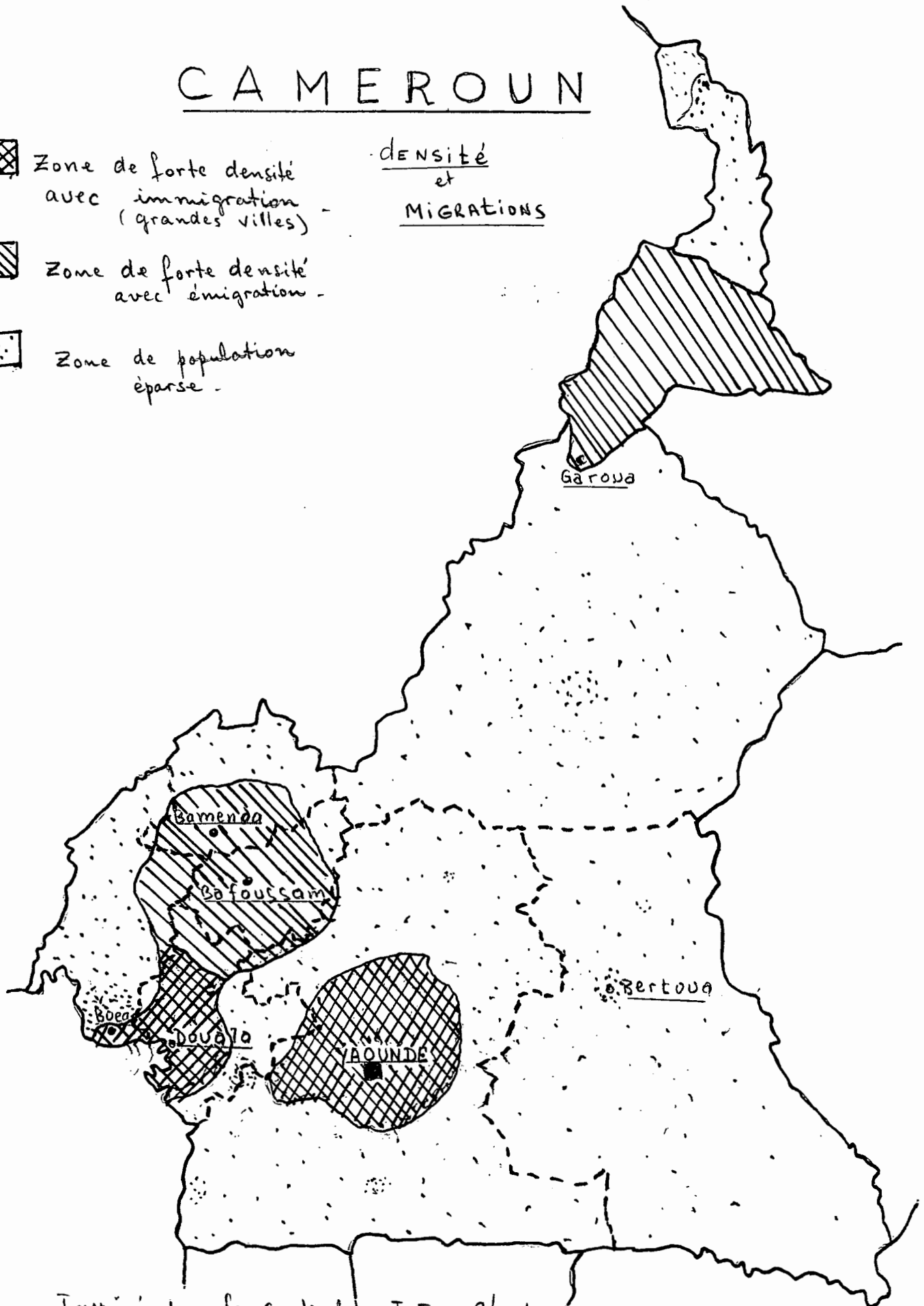
Source: Harguesat : Analyse Numérique des migrations vers les villes
du Cameroun - (Modifié)

Carte no 5.

CAMEROUN

-  Zone de forte densité avec immigration (grandes villes) -
-  Zone de forte densité avec émigration -
-  Zone de population éparse -

densité
et
MIGRATIONS



Inspire' de la carte de J. I. Clarke

"KAMERUN. Strukturen UND PROBLEME DER SOZIO-OKONOMISCHEN ENTWICKLUNG
1920"

modo à la zone déjà mentionnée. Toutes les valeurs supérieures à 400‰ se regroupent dans la partie sud-occidentale de l'ex-Cameroun occidental oriental, dans le quadrilatère mentionné plus haut, soit une profondeur de 250 km de la côte. Certes, l'indice de PARQUERAT nous permet de faire un découpage du phénomène migratoire dans l'espace, mais il n'a pas une grande signification démographique, car il ne peut être assimilé au taux de migration qui, lui, est lié à la notion de migration nette.

Dans le détail, les arrondissements marqués par un exode intense se retrouvent soit dans la partie méridionale du pays bamiléké, soit sur la rive droite de la Sangha inférieure (lisière sud du pays bassa, Lohodorf, Nakak). Il faut cependant préciser que l'émigration bamiléké ne se dirige pas seulement vers les villes; on note un courant migratoire important vers la plaine du Nungo et la forêt du Nkam⁽¹⁾

On remarque aussi une aire d'exode intéressante autour de Yaoundé. Si le chiffre de 200‰ justifie l'accroissement des villes satellites Nbal Mayo, Obala, Ebolowa, d'autres centres un peu plus éloignés et moins importants se font au profit de la Capitale Yaoundé: Esse, Okola, Nfon, Ngoumou. Par contre les taux du Cameroun occidental en dehors de ceux de Bamenda et Victoria paraissent bien faibles. Plus à l'Est et dans le Nord, seuls quelques arrondissements préfectoraux se remarquent par des taux de mobilité importants supérieurs à 350 départs pour 1000 ruraux (Nanga-Eboko, Bertoua, Ngaoundéré, Garoua, Nsoua). Pour la grande partie des arrondisse-

(1) Voir plus loin l'opération Yabassi-Bafang.

ments du Nord et de l'Est, les taux sont presque insignifiants

Le reste du pays se tient dans des valeurs beaucoup plus basses; en particulier toute la frontière méridionale et les départements de l'Adamaoua et de la Benoué. Ensuite la région entre les monts Mandara et le Logone qui regroupe près d'un million d'habitants apparaît comme une zone de mobilité exceptionnellement faible, reflet du bas niveau qu'y atteint le développement économique et urbain dans cette partie du pays en raison de son enclavement, alors qu'elle a de grandes potentialités humaines.

4.3.2. Les pôles d'attraction.

La plupart des migrations sont lointaines et sortent de leur département d'origine. Elles se dirigent en majorité vers les grands pôles d'attraction que sont Yaoundé et Douala. Les migrations les plus faibles convergent vers leurs chefs-lieux. En dehors de ces métropoles nationales, il existe des métropoles régionales qui exercent une attraction comparable mais à une échelle moindre: Garoua dans le Nord, et l'ensemble des trois villes Buéa, Tiko, Victoria. Puis viennent des pôles régionaux secondaires: Ngaoundéré, Nkongsamba, Bameinda, Bafoussam, Bafang, et les villes satellites de Douala et Yaoundé; enfin les chefs-lieux d'arrondissements qui sont des pôles locaux à pouvoir d'attraction bien restreint.

4.3. Les conséquences de l'exode rural.

4.3.1. Quelques caractéristiques du monde rural liées à l'exode rural

Le vieillissement de la population ^{active} continue dans certaines régions du fait de l'exode des jeunes.

Le désintéressement de la jeunesse scolarisée pour les travaux agricoles est un fait constaté partout.

La dispersion de la population est très nettement accentuée dans certaines zones, surtout à l'Est et dans le Centre de l'Adamaoua.

On note une certaine insuffisance d'encadrement effectif en zone rurale capable de retenir la jeunesse.

A tout ceci on peut ajouter une faible modernisation du secteur rural qui reste dominé par des techniques rudimentaires dans la production.

4-3-2. Effets de l'exode rural sur le secteur agricole

Lorsqu'on s'interroge pour savoir quelle est la conséquence de l'exode de la jeunesse sur le développement du secteur agricole et plus généralement sur l'économie du pays, on doit analyser quelques éléments objectifs. On constate d'abord que le progrès de l'agriculture ne peut être conçu sans une certaine modernisation des techniques agricoles. L'introduction de nouvelles techniques ne peut se faire que par les éléments jeunes qui sont la partie scolarisée de la population rurale. Lorsque ces éléments jeunes viennent à faire défaut du fait de l'exode, ou du fait de l'intérêt décroissant des travaux agricoles, les possibilités de croissance du secteur agricole en quantité et en qualité ne peuvent qu'être limitées.

« Poser le problème de savoir quel est le rapport objectif qu'on peut établir entre la population rurale de point de vue qualitatif et quantitatif et de la développement économique réel, c'est se demander quel rôle joue dans la phase du décollage économique le secteur agricole. C'est également se demander si le rythme de croissance ne pourrait pas

être expliqué au niveau du secteur agricole et si des mesures tendant à intéresser la jeunesse dans le travail agricole et à introduire de nouvelles techniques qu'elle peut facilement accepter et assimiler, ne sont pas de nature à accélérer le rythme général de croissance⁽¹⁾ »

4-3-3. Conséquences démographiques

L'exode rural n'a pas seulement des conséquences socio-économiques sur le secteur agricole, mais il a aussi des conséquences démographiques importantes sur la population rurale et la population urbaine. Outre la disparité de densités rurales déjà signalée, ajoutons :

a) - La modification de la structure par sexe et par âge de la population rurale qui a pour corollaire la disparité des âges des chefs d'exploitations et l'élevage général de cet âge, 44 ans en moyenne.

La modification de la structure par sexe se traduit sur la pyramide des âges de la population rurale par une nette prédominance des femmes entre 15 et 45 ans. Cette prédominance de l'élément féminin, ^{en milieu rural} se manifeste également dans le tableau des rapports de masculinité. Si on compare les deux milieux urbain et rural, on constate que entre 10 et 50 ans les rapports de masculinité de la zone urbaine sont supérieurs à ceux de la zone rurale. Cette prédominance de l'élément masculin en ville provient surtout de l'immigration des ruraux de sexe masculin entre ces âges. Ce qui veut dire que l'exode rural

(1) A. F. KODOCK : " Population rurale et développement économique en République Unie du Cameroun "

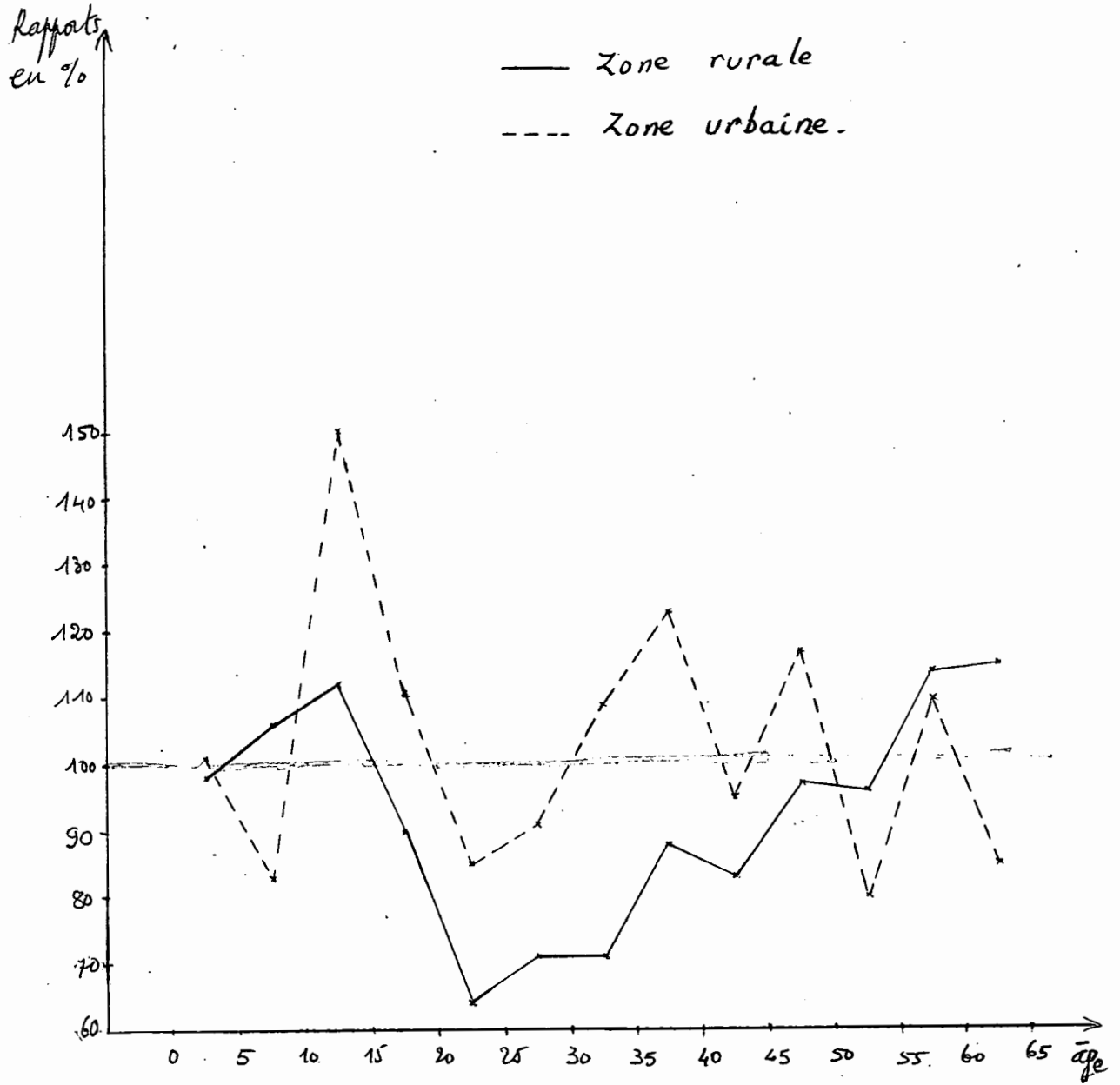
Tableau 20 : Rapports de masculinité de la population urbaine et de la population rurale au 1^{er} août 1964.

en %

| Groupes d'âge | Population rurale | Population urbaine |
|---------------|-------------------|--------------------|
| 0-4 | 98 | 101 |
| 5-9 | 106 | 83 |
| 10-14 | 112 | 150 |
| 15-19 | 90 | 111 |
| 20-24 | 64 | 85 |
| 25-29 | 71 | 91 |
| 30-34 | 71 | 109 |
| 35-39 | 88 | 123 |
| 40-44 | 83 | 95 |
| 45-49 | 97 | 117 |
| 50-54 | 96 | 80 |
| 55-59 | 114 | 110 |
| 60 et + | 115 | 85 |
| Ensemble | 92 | 102 |

Graphique n° 2

COURBES DES RAPPORTS DE MASCULINITE'



touche surtout les hommes. Il y a donc déséquilibre des sexes d'une part à l'intérieur de chaque zone et d'autre part entre les deux zones.

Quant à la structure par âge, que ce soit la population urbaine ou rurale prise isolément, la pyramide est plus régulière pour les femmes que pour les hommes au-delà de 25 ans. Ce qui signifie que l'émigration féminine est plus récente et n'aurait pas affecté toutes les générations âgées de moins de 25 ans en 1965. Considérant la population urbaine en âge d'activité, les groupes d'âge 20-24 et 25-29 sont de loin les plus importants; ce qui diminue l'importance de ces mêmes groupes sur la pyramide rurale (creux sur la pyramide rurale) de fait de l'exode. Ceci est beaucoup plus remarquable encore pour le sexe masculin. Considérons la pyramide particulière de Yaoundé au recensement dressée à partir de l'enquête de 1964⁽¹⁾. Cette pyramide accuse un "ventre" assez gonflé: les effectifs 20-24 et 25-29 sont de loin les plus importants; le gonflement des effectifs à ces groupes d'âge s'explique en grande partie par l'immigration des ruraux à Yaoundé.

b). Examinons la part de l'exode rural dans la croissance d'une ville comme Yaoundé, à travers le recensement de 1962 et l'enquête de 1964-65

Population totale

| |
|---------------|
| 1962: 94.118 |
| 1964: 112.637 |

 $\Rightarrow \Delta P = 18519 \Rightarrow$ accroissement pour le 2 ans $\frac{\Delta P}{P_{1962}} = 19,7\%$
pour 1 an 9,9%

Immigrés

| |
|--------------|
| 1962: 60.100 |
| 1964: 71.315 |

 $\Rightarrow \Delta I = 11.215$ accroissement annuel $\frac{\Delta I}{I_{1962}} = 18,6\%$
 $\Rightarrow \frac{\Delta I}{\Delta P} = 60,6\%$

(1) Enquête sur le niveau de vie à Yaoundé, 1964-65. Fascicule I

Le rapport $\frac{\Delta I}{\Delta P}$ exprime la part de l'exode rural dans la croissance urbaine. D'après les deux opérations déjà citées, l'immigration des ruraux à Yaoundé intervient pour plus de 60% dans la croissance de la ville. ($\frac{\Delta I}{\Delta P} = \frac{11215}{18579} = 60,6\%$). Comme le montrent les deux tableaux ci-dessous, plus de 70% des immigrés proviennent de la zone rurale et 68% de la population de Yaoundé est composée d'immigrés.

Tableau 2) Pourcentage des immigrés par rapport à l'ensemble des résidents de chaque classe d'âge:

| Classes d'âge | SEXE MASCULIN | | SEXE FÉMININ | | ENSEMBLE | |
|---------------|---------------|-----|--------------|-----|-----------|-----|
| | Effectifs | % | Effectifs | % | Effectifs | % |
| 0-4 | 2.039 | 20 | 2.011 | 20 | 4.050 | 20 |
| 5-14 | 5.854 | 50 | 6.589 | 53 | 12.443 | 52 |
| 15-24 | 9.697 | 87 | 9.995 | 88 | 19.672 | 88 |
| 25-34 | 10.849 | 92 | 9.991 | 92 | 20.840 | 92 |
| 35-44 | 5.492 | 93 | 3.860 | 89 | 9.352 | 91 |
| 45-54 | 1.920 | 85 | 1.514 | 80 | 3.434 | 83 |
| 55 et + | 759 | 69 | 765 | 74 | 1.524 | 71 |
| Ensemble | 36.590 | 68% | 34.725 | 67% | 71.315 | 68% |

Source: Enquête Sur le niveau de vie à Yaoundé 1964-65
Fascicule 1 Direction de la Statistique.

Il ressort de ce tableau que la proportion des immigrés par rapport à la population totale est très élevée: plus de deux tiers des habitants de Yaoundé viennent de l'extérieur de la ville. Cette proportion croît d'abord avec l'âge, présente un palier de 25 à 44 ans, puis décroît de nouveau nettement après 45 ans. Cette dernière décroissance s'explique

par :

- a) le caractère relativement récent de l'immigration,
- b) par le fait qu'à la fin de leur vie active, un grand nombre d'individus retournent dans leur région d'origine.

Tableau 22 - Répartition en % de immigrants adultes (15 ans et plus) selon le type d'origine et la durée de résidence à Yaoundé. (Pourcentage par rapport au type d'origine).

| Durée de résidence ORIGINE | moins de 1 an | | 1 - 4 ans | | 5 - 9 ans | | 10 ans et plus et N.D. | | Ensemble | |
|-------------------------------|---------------|-------|-----------|-------|-----------|-------|------------------------|-------|----------|-------|
| | M | F | M | F | M | F | M | F | M | F |
| VILLE | 59,2 | 47,7 | 52,2 | 45,8 | 51,4 | 39,7 | 37,6 | 27,4 | 48,3 | 39,5 |
| ZONE RURALE | 40,5 | 52,0 | 47,5 | 53,6 | 47,9 | 60,2 | 60,6 | 71,5 | 50,9 | 59,9 |
| Non Déclarée | 0,3 | 0,3 | 0,3 | 0,6 | 0,7 | 0,1 | 1,8 | 1,1 | 0,8 | 0,6 |
| ENSEMBLE | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

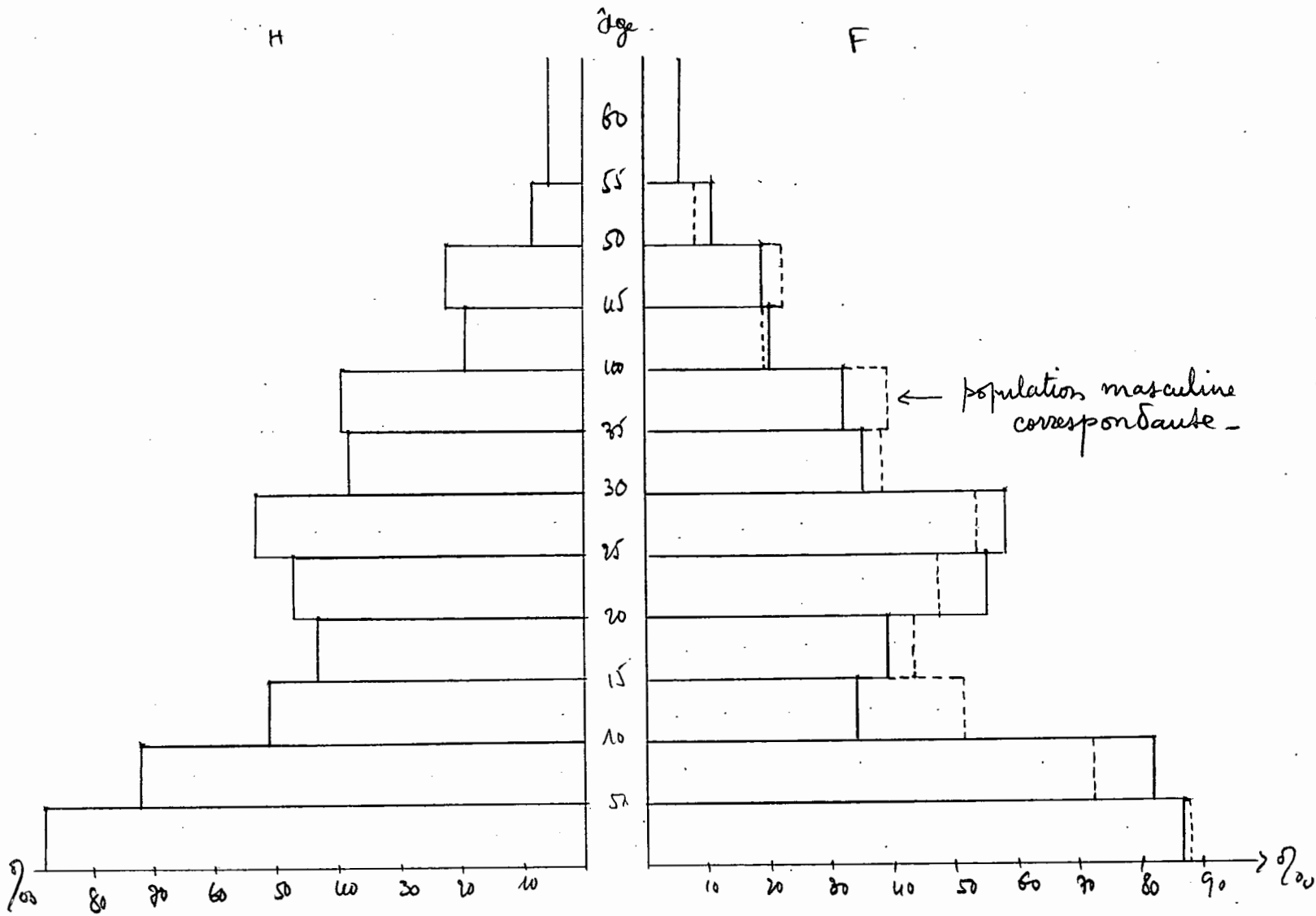
Source : Enquête sur le niveau de vie à Yaoundé, 1964-65.

Le tableau nous permet d'apprécier la part importante des immigrants ruraux dans la population immigrée à Yaoundé. De plus, les femmes immigrées à Yaoundé sont relativement moins souvent originaires d'une ville que les hommes. Ces derniers, en effet, même s'ils sont issus d'un milieu rural séjournent de plus en plus souvent dans une ville intermédiaire pour y faire des études ou pour y chercher du travail.

e) Si on définit l'indice du nombre de personnes à charge par adulte (N.P.C) comme étant le rapport :

Graphique n° 3

PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION URBAINE TOTALE RAPPORTEE
A 1000 HABITANTS AU 1^{er} AOÛT 1964.

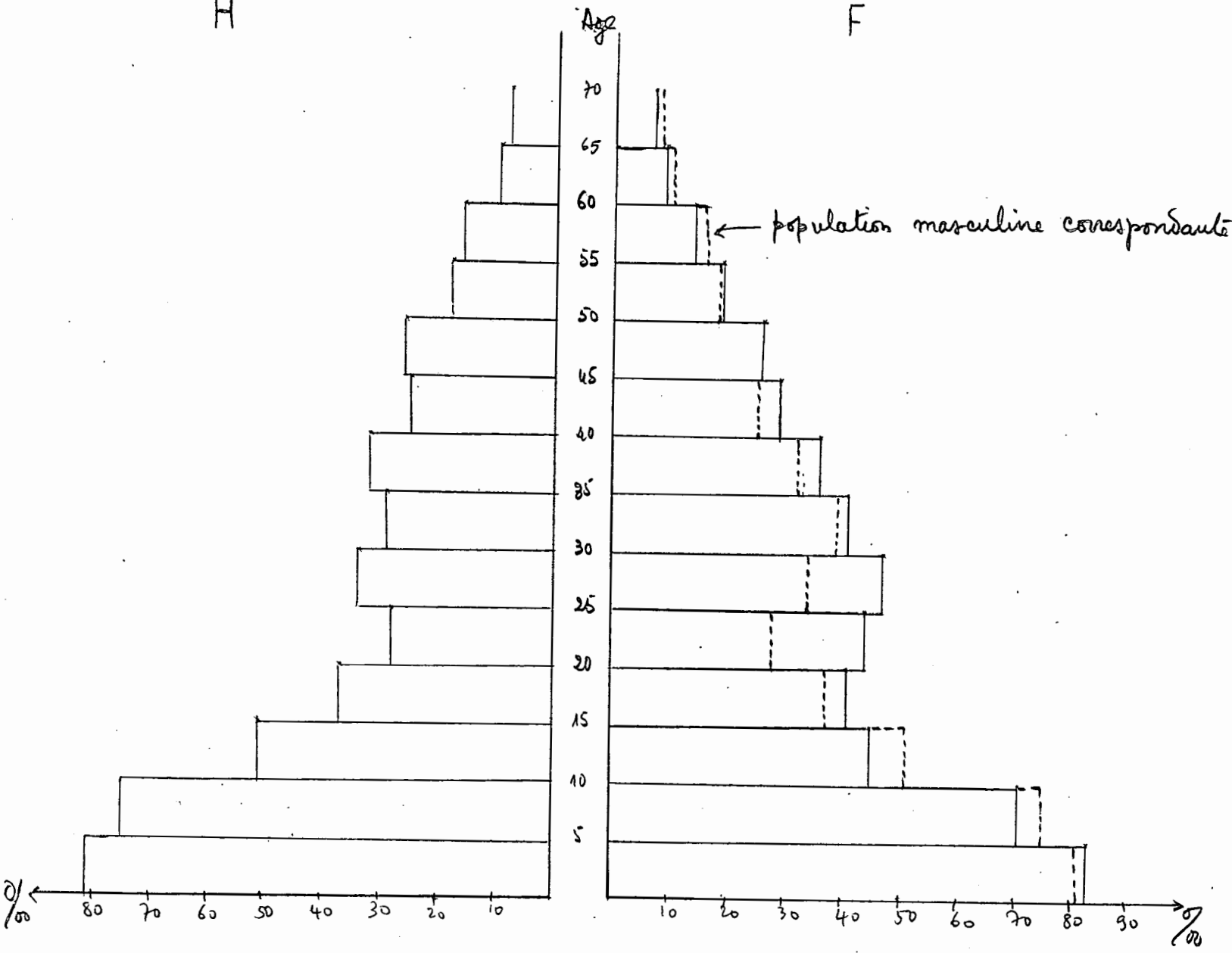


Graphique n°4 -

Pyramide des AGES RAPPORTÉE à 1000
Habitants de la Population Rurale
totale au 1-8-1964

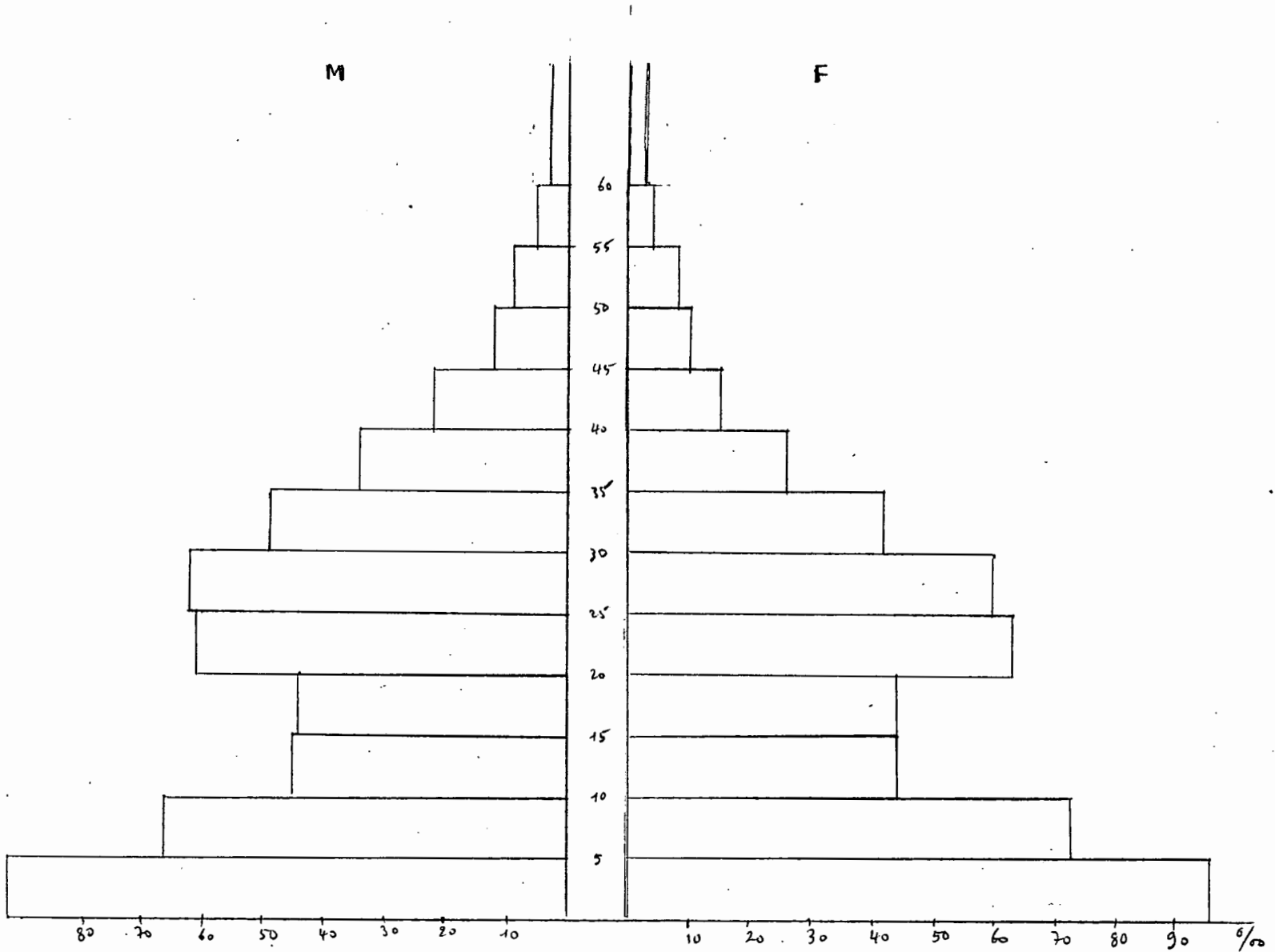
H

F



Graphique n° 5

Pyramide des ages de Yaoundé
en 1964.



SOURCE: ENQUÊTE sur le niveau de vie à Yaoundé - 1964-65.

77

$$N.P.C. = \frac{\text{proportion de la population âgée de moins de 15 ans et de plus de 60 ans}}{\text{proportion de la population entre 15 et 59 ans}}$$

on constate que cet indice est de 0,85 en milieu rural et 0,78 en milieu urbain. Il y a donc lieu de penser que cet indice s'élève en milieu rural en raison de l'exode des forces vives vers les villes.

Sur ce chapitre sur les migrations, il faut retenir les faits suivants:

- Il existe un lien étroit entre le degré d'urbanisation et l'importance de l'exode rural.
- La surcharge démographique des campagnes, sauf rares exceptions, semble n'avoir pas une grande importance car on émigre autant dans les zones denses que dans les zones de faibles densités; ce qui laisse penser que la planification des ressources humaines en milieu rural ne peut se limiter à une simple organisation des courants migratoires des zones de sur-peuplement vers les zones sous-peuplées potentiellement riches.

III^e PARTIE. LA PLANIFICATION DES RESSOURCES HUMAINES EN MILIEU RURAL.

Chapitre 1. LA POLITIQUE AGRICOLE DU CAMEROUN.

L'Etat camerounais reconnaît officiellement le rôle primordial de l'agriculture dans le développement national. Depuis l'accession du pays à l'indépendance, de grands efforts ont été déployés pour moderniser et développer la production rurale, considérée à juste titre comme le fondement de l'économie et la base de la croissance de la nation.

Une politique agricole a été élaborée et mise en œuvre au cours des années dans le cadre des plans quinquennaux de développement. Mais en dépit de la sollicitude constante des pouvoirs publics qui s'est concrétisée par la proclamation de "l'année du paysan" (1963), du "plan du paysan" (1^{er} 2^e plan) et du plan de la "production et de la productivité" (3^e plan), l'agriculture camerounaise n'a pas encore atteint son "régime de croisière", celui où toutes les ressources vives sont mobilisées.

1.1 La révolution verte.

Lancée en mars 1973 au Comice agricole de Pucia, elle est le principe moteur de la politique agricole du Cameroun. ~~est~~ se fonde avant ^{tout} sur une prise de conscience de la place et du rôle de l'agriculture dans le processus du développement économique.

1.2 Rôle du Ministère de l'agriculture.

Dans le cadre de cette politique générale, le Ministère de l'agriculture a reçu mission :

- d'initier le plus grand nombre de paysans à des techniques efficaces de production et d'enrichissement ;
 - d'apporter un appui technique et financier à tous les organes et actions nécessaires à la réussite de cette politique
 - d'organiser les paysans de manière à ce qu'ils participent de plus en plus au développement économique du pays.
- Le ministère comprend entre autres services, une Division centrale du développement rural, une Direction de la Mot. l'Agriculture.

1.3. Formation et encadrement.

On distingue des écoles de formation des cadres du ministère de l'agriculture et des centres de formations des agriculteurs. (cf Annexes).

1.4. Recherche agronomique.

Il a été créé au sein de l'ONAREST un Institut de cultures pérennes, un Institut de cultures vivrières et textiles, un Institut de recherches technologiques.

chapitre 2. LES ORGANES D'INTERVENTION EN MILIEU RURAL

Ils sont très diversifiés. Mais dans l'ensemble les organismes qui concourent à la modernisation du monde rural sont soit d'origine intérieure (les paysans eux-mêmes) ou extérieure (Etat, sociétés privées, etc). Leur but est surtout de grouper les forces vives pour rationaliser l'activité agricole, afin de résorber le chômage et envisager autant que faire se peut le sous-emploi. Même si ces organismes de développement ont le même objectif, à savoir l'amélioration des

conditions de vie du paysan, les structures ont des caractéristiques propres. Ainsi on distingue principalement des structures d'intervention et des structures d'accueil.

2.1. Structures d'intervention

Ce sont des organismes créés, organisés, dirigés et utilisés par les pouvoirs publics pour mener une action de développement. Ces structures ont des buts spécifiques d'intervention sectorielle ou d'aménagement. Voir les principales structures en annexes.

2.2. Structures d'accueil

Ce sont des institutions plus ou moins formalisées qui ont une existence juridique ou non. Quel que soit le cas, la structure d'intervention répond à un souci de participation, d'adhésion consciente et volontaire des paysans. Il s'agit essentiellement des équipes ou associations de agriculteurs; elles sont plus aptes à obtenir le crédit agricole ou l'aide matérielle que des travailleurs indépendants.

Intéressons-nous à trois structures importantes (voir: les autres en annexes).

LE SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT.

C'est une opération nationale créée par décret présidentiel ayant pour objectif de mettre un frein à l'exode rural en initiant les jeunes ruraux aux travaux agricoles et artisanaux. La direction de ce service relève du Ministère de la jeunesse et des sports. Les principaux centres sont à Obala, Donala et Daroua. Les jeunes gens ainsi formés restent dans leurs villages pour mettre en pratique les connaissances acquises, et jouer un rôle stimulant auprès des autres

villageois.

LES ZAPI (zones d'action prioritaire intégrées), sont des services qui dépendent du Ministère du Plan et de l'Économie. Leurs actions s'étendent dans le Centre-Sud et dans l'Est.

Les objectifs sont les suivants:

- formation des paysans
- structuration du milieu villageois
- vulgarisation agricole
- commercialisation des produits agricoles
- crédits à la production et crédits sociaux
- approvisionnement en biens de première nécessité; etc.

Le financement des Zapi est assuré par le Fonds d'Aide et de Coopération et l'Etat Camerounais.

LA SODENKATI (société de développement du Nkam).

Il s'agit d'une opération de mise en valeur agricole intégrée qui porte sur l'installation des pionniers groupés le long de la route Yabassi-Bafang. La mise en valeur agricole consiste en des plantations de café robusta et de cacao, d'arbres fruitiers, riziculture et autres produits vivriers. L'encadrement dense et polyvalent est la caractéristique essentielle de cette structure. La SODENKATI cofin. l'opération Yabassi-Bafang depuis 1970, après la SCET coopération qui fit démarquer le projet en 1965.

YABASSI - BAFANG. (1)

3-1 Objectif

Lors de la colonisation allemande, cette zone qui fut l'axe de pénétration vers le pays Baniélé¹ connut un développement notable : forte population, culture importante du cacao. Mais par la suite, le réseau de communication s'étant déplacé vers le Mungo, la zone a périé, les cultures ont été progressivement abandonnées et l'exode rural a commencé. Il est intéressant de mentionner ^{aussi} la psychose créée au sein des populations par l'arrivée des maquisards au lendemain de l'indépendance.

Les objectifs de cette opération sont multiples.

1- D'abord militaires. Cette zone nord du Nkam était une zone frontalière enclavée servant de refuge et de base logistique aux maquisards. La construction d'une route était donc nécessaire pour achever la pacification de la zone.

2- Ensuite socio-économiques. L'émigration Baniélé éprouvait de plus en plus de difficultés à se poursuivre dans le Mungo à cause des conflits forciers. Ce mouvement migratoire se trouva donc dévié vers le département du Nkam dans le souci de rentabiliser les lourds investissements routiers déjà consentis.

Les impératifs immédiats ont été les suivants : le long de l'axe routier Yabassi-Bafang, il fallait :

- délimiter des terroirs en tenant compte des

(1) J. P. BARBIER : "Les villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang" ORSTOM Yaoundé 1971

terres actuellement occupées par les populations autochtones.

- Installer des colons sur les terres ainsi délimitées.

Les gardes ciriques qui avaient achevé les tâches de pacification formèrent le premier contingent de pionniers, avec quelques civils du Haut-Nkam.

- Faire mettre en valeur par les colons des superficies de plus en plus importantes.

A long terme, l'opération vise à augmenter la production de cultures industrielles exportables (café robuste et cacao) et de cultures vivrières, en ouvrant à l'immigration les vastes étendus forestiers du Nkam. La superficie totale disponible est de l'ordre de 120 000 ha (soit 12 000 km²) dont seulement 6 900 étaient exploitées en 1971.

3.2. Une immigration dirigée

L'opération ouvre un axe entièrement nouveau à l'immigration bamiléké dans une zone où l'occupation de l'espace par les autochtones est apparue insuffisante. Il fallait pour cela l'intervention de l'Etat. L'immigration de la zone de mise en valeur Yabassi-Bafang est donc dirigée. On pourrait même dire provoquée, ce qui évoque la mise au point d'une stratégie pour attirer le colon. Le "recrutement" est basé sur la propagande dont l'action est orientée vers les centres urbains de l'Ouest, du Pungo et du Sud du Cameroun Occidental ainsi que vers Douala, ceci par l'intermédiaire d'agents recruteurs.

3.3. Volume et Rythme de l'immigrationTableau 23 - Rythme annuel de l'immigration.

| Années | nombre d'immigrants (pionniers) | accroissement % |
|---------|------------------------------------|--------------------|
| 1965-66 | 96 | - |
| 1966-67 | 112 | + 17 |
| 1967-68 | 305 | + 172 |
| 1968-69 | 330 | + 8 |
| 1969-70 | 312 | - 5 |
| 1970-71 | 212 | - 32 |
| Total | 1367 | - |

Source: Fichier SODENKAT, cité par BARBIER

On constate que le rythme de croisière de l'immigration a été atteint au cours de l'année 1967-68. Depuis lors, on remarque une baisse constante des effectifs. Compte tenu du vaste espace qui reste encore à mettre en valeur, l'Etat devrait songer à encourager davantage cette immigration.

En effet, l'opération Gabasi-Bafang ne draine qu'une infime partie du mouvement migratoire qui affecte la population bamiléké. En cela elle n'est pas la solution miracle qui, par osmose, allait déverser le trop-plein démographique du pays bamiléké dans les vastes étendus forestiers du Nkam. Cependant, bien que la capacité d'accueil de l'Opération ne soit pas encore atteinte (500 nouveaux pionniers par an), le rythme annuel qui s'est stabilisé autour de 300 pionniers durant trois années consécutives, assure encore une expansion des terres cultivées.

Les 1367 pionniers recrutés entre 1965 et 1971 ne donnent pas une idée suffisante du volume d'immigration totale. D'autres éléments s'ajoutent en effet aux pionniers : femmes (la moitié des colons sont mariés), enfants (2,6 enfants par femme mariée), personnes à charge (0,47 par pionnier). Le rapport en 1971 était de 2,8 personnes pour un pionnier.

Tableau 24. Evolution de la population totale des villages pionniers. (en juin de chaque année).

| Type de population \ Années | 1967 | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 |
|-----------------------------|------|------|------|------|------|
| nombre de pionniers | 208 | 458 | 744 | 900 | 1020 |
| dont hommes | 208 | 446 | 717 | 851 | 965 |
| femmes | — | 12 | 27 | 49 | 55 |
| Femmes mariées | 120 | 223 | 350 | 452 | 483 |
| Enfants | 141 | 355 | 598 | 1139 | 1258 |
| Personnes à charge | 71 | 66 | 218 | 30 | 47 |
| Total. | 540 | 1102 | 1916 | 2521 | 2808 |

Source : Fichier SOBENKARI, cité par J.C. BARBIER.

Dans ces chiffres, les pionniers immigrants sont de loin plus nombreux que les autochtones.

Dans l'ensemble, les besoins en main d'œuvre de l'opération sont à prendre en considération : en 1971, on compte quelques 418 salariés dans la seule région de NKONDOCK. Il s'agit de employés de la SOBENKARI et de encadreurs.

Les réactions des populations autochtones qui viennent s'installer parmi les pionniers contribuent à augmenter la densité de la zone de mise en valeur. Il faut noter enfin un début

d'immigration spontanée bamiléké en provenance de Petit-Diboum avec achat de terrain.

3.4. Age des pionniers.

Tableau 25 - Age des pionniers à la date de leur recrutement.

| TRANCHES D'AGES | PROPORTIONS DE PIONNIERS (%) | Source : Fichier SODENKAN cité par BARBIER |
|-----------------|------------------------------|--|
| 0-19 | 10 | |
| 20-24 | 22 | |
| 25-29 | 28 | |
| 30-34 | 13 | |
| 35-39 | 14 | |
| 40 et plus | 13 | |
| TOTAL | 100 | |

La moitié des pionniers ont entre 20 et 29 ans. On remarque que ce groupe d'âge 20-29 est celui qu'on a trouvé plus haut pour l'exode rural.

3.5. Origine géographique des pionniers

Tableau : Origine des recrutés par département, en pourcentage.

| Années / Départements | 1966 | 1967 | 1968 | 1969 | 1970 | TOTAL |
|-----------------------|------|------|------|------|------|-------|
| Dépts Bamiléké | 96 | 93 | 90,5 | 81 | 75 | 84 |
| Nkam | 2 | 7 | 5,9 | 14 | 22,5 | 12,5 |
| Autres dépts | 2 | | 3,6 | 5 | 3,5 | 3,5 |
| TOTAL | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Source : SODENKAN.

La majorité des pionniers sont bamiléké, à la suite de On note cependant à la suite de la formation des trois villages de pionniers autochtones (Ndoktiba, Dandip et Tam) une parti-

émigration plus importante d'originaires du Nkam. Elle est le fruit d'une politique ^{de l'opération} intégrationniste vis-à-vis d'eux : s'inscrire comme pionniers est pour les autochtones le moyen de bénéficier de l'encadrement agricole, des équipements sociaux et de voir ^{leurs} la piste carrossable chez eux.

3.6. Caractéristiques de la population pionnière

Les villages présentent une forte homogénéité ethnique : plus de 80% de colons sont originaires du plateau bamiléké. Les pionniers autochtones préfèrent se regrouper entre eux.

La population est jeune. Cette caractéristique est naturellement liée à une colonisation de terres neuves, neuves où seuls des éléments jeunes peuvent se lancer dans un programme à long terme.

Le niveau d'instruction est particulièrement élevé pour une société rurale : 23% de pionniers ont le niveau du cours moyen 2^e année (CM 2) ou plus.

Enfin, le savoir-faire technique est lui aussi le signe distinctif de cette société rurale. Les techniques agricoles sont rapidement assimilées et nombreux sont ceux qui ont exercé antérieurement une activité artisanale.

Les autorités publiques, conscientes du problème du surpeuplement bamiléké, ont orienté leur émigration pour la mise en valeur d'une zone insuffisamment peuplée qui est le secteur Yabassi-Bafang. Cette colonisation s'accompagne, comme on peut s'en douter, d'un changement économique et de nouveaux rapports sociaux. Mais si on se limite aux

82

chiffres, on peut dire que l'expérience est loin de résoudre l'important problème de l'émigration baniléte. Du reste, il aurait été intéressant d'actualiser ces chiffres déjà vieux, pour mieux apprécier les implications démographiques de l'opération. Mais les statistiques récentes n'ont pu être à notre portée.

Dans ce chapitre de la planification des ressources humaines en milieu rural, on doit retenir que de multiples organismes interviennent pour la modernisation du milieu rural (assistance technique et éducative). Ces organismes relèvent de trois ministères : Agriculture, Plan et Économie, Jeunesse et Sports. Mais ces organismes aux yeux des paysans ne sont pas toujours adaptés à leurs besoins. Les problèmes qui se posent pour l'intervention de l'État dans le milieu rural se résument comme suit :

- a). Il y a certes des organismes d'intervention, mais ils ne sont pas répartis dans tout le pays de façon systématique et beaucoup d'entre eux n'existent que sur le papier.
- b). La définition imprécise de l'assistance à donner aux paysans freine l'efficacité de tous ces organismes et favorise la création d'autres.

Certaines écoles de formation n'ont ni statut ni textes juridiques si bien que les enseignants ne voient pas toujours leurs avantages. Il s'ensuit qu'il y a ^{peu} fait d'enseignants et le nombre d'élèves reçus par centre est très limité : 25-30 en moyenne. Au total, les cadres agricoles font défaut. Les distances qu'ils ont à parcourir sont souvent longues.

Mais pensons que les centres de formation devraient être construits en fonction des densités rurales, des atouts

83
économiques et des types d'organisation sociale plutôt qu'en fonction des considérations d'ordre politique. Prenant compte des doléances souvent formulées par les paysans, nous pensons qu'il leur faut :

1. Une vulgarisation agricole adaptée à leurs productions et moyens de production ;
2. Une structure de commercialisation et de crédit sûre ;
3. Une infrastructure villageoise adaptée, notamment pistes carrossables et marchés locaux périodiques ;
4. Une animation socio-culturelle ;
5. L'amélioration des conditions sanitaires.

Conclusion:

Nous avons certes évoqué quelques aspects des problèmes du monde rural camerounais. Mais nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé le sujet. Par conséquent, cette étude doit être considérée comme une base pouvant servir à des recherches ultérieures plus détaillées. En effet, de par l'étendue du sujet, nous avons été amenés à limiter le champ de notre étude.

Le caractère essentiellement agricole de l'économie camerounaise a incité les ~~publ~~ pouvoirs publics à concentrer leurs efforts et à les diriger principalement pour juguler les problèmes du secteur rural (sous-emploi, exode, répartition des densités). Ces efforts tendent à dégager un surplus de production nécessaire à la croissance nationale. Il convient de reconnaître la complexité des problèmes traités et leurs inter-relations.

Le problème du sous-emploi ^{rural}, qui est particulièrement poignant ne peut être judicieusement étudié sans des données de base plus fournies tels que le taux d'activité par sexe et par groupes d'âge de la population rurale, et l'emploi du temps des ~~actifs~~ ruraux. Naturellement, l'acquisition de telles données suppose la réalisation d'enquêtes spécialisées.

A NNEXES

POLITIQUE AGRICOLE DU CAMEROUN.

1-c. Formation et Encadrement

- Les établissements pour la formation des cadres sont :
- les Ecoles techniques d'Agriculture (E.T.A) : Dschang, Bamibili, Bafang, Ebolowa, Abong-Nbang.
 - les collèges nationaux d'agriculture ; Dschang, Bamibili.
 - les collèges nationaux de formation coopérative ; Ebolowa, Boumenda
 - les établissements de formation de développement communautaire ; Kumba, Souta.

Les écoles pratiques d'agriculture sont destinées à la formation des agriculteurs ; Brinquela (Centre-Sud), Dadjanka, Daudi, Goyang (Nord). Outre ces écoles pratiques, il existe des centres de formation et d'animation rurale (CFAR) à Otele, Goura-bafia et Ngambe, et des équipes mobiles d'animateurs ruraux qui parcourent les villages pour vulgariser les techniques agricoles.

Enfin l'Ecole nationale supérieure agronomique (ENSA) forme des ingénieurs de travaux agricoles et des ingénieurs agronomes, tous hauts cadres du ministère de l'agriculture.

2-a. Structures d'intervention.

Le Centre National de Développement des Entreprises coopératives (CENADEC) chargé de la relance du mouvement coopératif dans le Centre Sud. Ses interventions se multiplient par le biais des organismes dans le domaine de la production et de la commercialisation des cultures d'exportation (cacao, café). L'action du CENADEC vise à améliorer aussi le

cadre de vie des planteurs en des commandes groupées de matériel de construction, en accordant un "crédit écolage"

En marge du CENADEC, citons les sociétés coopératives d'épargne et de développement (SOCOPEO). Elles ont pour objectif: d'améliorer les conditions économiques et sociales de leurs adhérents; de contribuer par toutes actions spéciales compte-tenu des conditions locales au développement économique et social du territoire de leur ressort; de promouvoir l'esprit d'épargne parmi les adhérents; et de consentir des prêts à leurs adhérents et de cautionner de tels prêts auprès des organismes financiers.

L'École Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA) pratique dans certaines zones comme à Yeucroa (Lekie) des expériences d'intensification des cultures.

Les villages pionniers et centres de formation civique et professionnelle: certains villages regroupent ces deux aspects, Minkama et Brinquela par exemple. Les stagiaires y apprennent à pratiquer diverses sortes de cultures, le petit élevage et sont même initiés à l'artisanat (poterie, menuiserie, autres bricole usuels).

2-c. Quelques exemples de Structures agro industrielles.

La plupart de ces structures ont vu le jour au cours du 3^e Plan quinquennal. Elles ont plusieurs domaines d'intervention: équipement des planteurs, organisation professionnelle, création de systèmes de crédit, coopératives de commercialisation, installations des jeunes agriculteurs sur des terres propres.

Les principales structures agro-industrielles sont: la SOBECAO: société de développement du cacao.

- La SODECOTON : Société de développement du Coton
- La SOCAPALM : société camerounaise des palmeraies
- La CDC : Cameroon Development Corporation
- La SENAY : Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yaoundé.
- La Société Camerounaise des Tabacs (SCT)
- La SOGUCAR : la Société Agricole du Cameroun

NOV. 1960

TABLEAU I
POPULATION RURALE DU NORD-CAMEROUN (1962-64)

Répartition de la population par sexe et par groups d'âge
décennaux.

Population totale (en milliers) de la région: 1.393

population rurale: 1339,7 dont 644,8 ^{hommes} ~~hommes~~ et 694,9 ~~hommes~~ ^{hommes} femmes.

| Groupes d'âge | Effectif en milliers | | | Profil en ‰ | | |
|------------------|----------------------|--------|----------|-------------|--------|----------|
| | Hommes | Femmes | Ensemble | Hommes | Femmes | Ensemble |
| 0-4 | 99,1 | 100,7 | 199,8 | 74 | 75,2 | 149,2 |
| 5-14 | 153,6 | 136,3 | 289,9 | 114,7 | 104,7 | 219,4 |
| 15-24 | 83,7 | 123,1 | 206,8 | 62,5 | 91,9 | 154,4 |
| 25-34 | 86,4 | 127,5 | 213,9 | 64,5 | 95,2 | 159,7 |
| 35-44 | 85,6 | 91,6 | 177,2 | 63,9 | 68,4 | 132,3 |
| 45-54 | 66,1 | 60,0 | 126,1 | 49,3 | 44,8 | 94,1 |
| 55-64 | 41,2 | 81,2 | 122,4 | 30,8 | 23,3 | 54,1 |
| 65 et + | 29,1 | 24,5 | 53,6 | 21,7 | 18,3 | 40,0 |
| Total | 644,8 | 694,9 | 1339,7 | 481,3 | 578,7 | 1000 |

TABIEAU II

($\frac{1}{4}$ 1960 - $\frac{1}{8}$ 1961)

Population rurale du Nord-Cameroun (1962-64)

Population totale de la région (en milliers) : 1.393

Effectif global de la population rurale : 1339,7 soit 96,2% de la population. 644,8 hommes et 694,9 femmes.

Répartition de la population par sexe et par groupes d'âge.

Quinquennaux

| Group d'âge | Effectif en milliers | | | Profil en % | | |
|----------------|----------------------|--------|----------|-------------|--------|----------|
| | Hommes | Femmes | Ensemble | Hommes | Femmes | Ensemble |
| 0 | 16,3 | 15,4 | 31,7 | 12,2 | 11,5 | 23,7 |
| 1-4 | 82,8 | 85,3 | 168,1 | 61,8 | 63,7 | 125,5 |
| 5-9 | 96,0 | 92,5 | 188,5 | 71,7 | 69,0 | 140,7 |
| 10-14 | 57,6 | 43,8 | 101,4 | 43,0 | 32,7 | 75,7 |
| 15-19 | 45,7 | 56,0 | 101,7 | 34,1 | 41,0 | 75,1 |
| 20-24 | 38,0 | 67,1 | 105,1 | 28,4 | 50,1 | 78,5 |
| 25-29 | 46,5 | 67,9 | 114,4 | 34,7 | 50,7 | 85,4 |
| 30-34 | 39,9 | 59,6 | 99,5 | 29,8 | 44,5 | 74,3 |
| 35-39 | 49,2 | 53,1 | 102,3 | 36,7 | 39,6 | 76,3 |
| 40-44 | 36,4 | 38,5 | 74,9 | 27,2 | 28,7 | 55,9 |
| 45-49 | 40,4 | 36,1 | 76,5 | 30,2 | 26,9 | 57,1 |
| 50-54 | 25,7 | 23,9 | 49,6 | 19,2 | 17,8 | 37,0 |
| 55-59 | 26,5 | 18,1 | 44,6 | 19,8 | 13,5 | 33,3 |
| 60-64 | 14,7 | 13,1 | 27,8 | 11,0 | 9,8 | 20,8 |
| 65-69 | 13,5 | 9,8 | 23,3 | 10,1 | 7,3 | 17,4 |
| 70+ | 15,6 | 14,7 | 30,3 | 11,6 | 11,0 | 22,6 |
| Total | 644,3 | 694,9 | 1339,7 | 481,5 | 518,5 | 1000 |

T.A.B.L.E.A.U III

Population Rurale de l'environnement Baouléke (1)

(sept. 1965)

Répartition par sexe et groupes d'âge.

| Groupes d'âge | Effectifs en milliers | | | Profil en % | | |
|---------------|-----------------------|--------|--------|-------------|-------|-------|
| | Hommes | Femmes | Total | | | |
| 0 | 5,75 | 6,29 | 12,04 | 16,7 | 18,3 | 35,0 |
| 1-4 | 21,85 | 21,96 | 43,80 | 63,4 | 63,8 | 127,2 |
| 5-9 | 26,48 | 26,86 | 53,34 | 76,9 | 78,0 | 154,9 |
| 10-14 | 21,12 | 16,83 | 37,95 | 61,3 | 48,9 | 110,2 |
| 15-19 | 12,65 | 12,92 | 25,57 | 36,7 | 37,5 | 74,2 |
| 20-24 | 10,02 | 14,44 | 24,46 | 29,1 | 41,9 | 70,0 |
| 25-29 | 13,58 | 15,83 | 29,41 | 39,4 | 46,0 | 85,4 |
| 30-34 | 12,28 | 16,27 | 28,55 | 35,7 | 41,4 | 77,1 |
| 35-39 | 13,33 | 10,60 | 23,93 | 38,7 | 30,8 | 69,5 |
| 40-44 | 8,66 | 9,48 | 18,14 | 25,1 | 27,5 | 52,6 |
| 45-49 | 7,54 | 7,42 | 14,96 | 21,5 | 21,5 | 43,4 |
| 50-54 | 5,26 | 5,07 | 10,32 | 15,3 | 14,7 | 30,0 |
| 55-59 | 5,03 | 4,47 | 9,50 | 14,6 | 13,0 | 27,6 |
| 60-64 | 3,66 | 3,28 | 6,94 | 10,6 | 9,5 | 20,1 |
| 65-69 | 2,12 | 1,78 | 3,90 | 6,2 | 5,2 | 11,4 |
| 70 et + | 2,30 | 1,29 | 3,58 | 6,7 | 3,7 | 10,4 |
| Total | 171,62 | 172,79 | 344,41 | 498,3 | 501,7 | 1.000 |

(1) Cette région regroupe la province du littoral (sauf le département de la Sanaga Maritime) et le département Bamoun.

POPULATION RURALE : REGION CENTRE ET EST. ^{nov. 1962} (1963)

Répartition de la population par sexe et par groupes d'âge (en %)

| Age | Profil en % | | | Effectif en milliers | | |
|---------|-------------|--------|----------|----------------------|--------|----------|
| | Hommes | Femmes | Ensemble | Hommes | Femmes | Ensemble |
| 0 | 17 | 17 | 34 | 16,81 | 16,81 | 33,62 |
| 1-4 | 59 | 59 | 118 | 58,35 | 58,35 | 116,70 |
| 5-9 | 83 | 61 | 124 | 62,31 | 60,33 | 122,64 |
| 10-14 | 41 | 39 | 80 | 40,51 | 38,57 | 79,12 |
| 15-19 | 36 | 36 | 72 | 35,60 | 35,60 | 72,2 |
| 20-24 | 31 | 40 | 71 | 30,66 | 39,56 | 70,22 |
| 25-29 | 36 | 47 | 83 | 35,60 | 46,48 | 82,08 |
| 30-34 | 29 | 39 | 68 | 28,68 | 38,57 | 67,25 |
| 35-39 | 33 | 39 | 72 | 32,64 | 38,57 | 71,21 |
| 40-44 | 24 | 36 | 63 | 26,70 | 35,60 | 62,30 |
| 45-49 | 31 | 35 | 66 | 30,66 | 34,62 | 65,28 |
| 50-54 | 21 | 24 | 45 | 20,77 | 23,74 | 44,51 |
| 55-59 | 18 | 21 | 39 | 17,80 | 20,77 | 38,57 |
| 60-64 | 13 | 13 | 26 | 12,86 | 12,86 | 25,72 |
| 65-69 | 10 | 10 | 20 | 9,89 | 9,89 | 19,78 |
| 70 et + | 10 | 9 | 19 | 9,89 | 8,90 | 18,79 |
| Total | 475 | 525 | 1000 | 469,78 | 519,22 | 989,00 |

TABLEAU V

Population Rurale du Pays Bamileké (1964) Sept. 1965

Répartition par sexe et par groupes d'âge

| Groupes d'âge | Effectif en milliers | | | Profil en % | | |
|---------------|----------------------|---------------|---------------|--------------|--------------|-------------|
| | Hommes | Femmes | Ensemble | Hommes | Femmes | Ensemble |
| 0 - | 13,38 | 11,68 | 25,06 | 23,1 | 20,2 | 43,3 |
| 1 - 4 | 37,24 | 38,46 | 75,7 | 64,4 | 66,5 | 130,9 |
| 5 - 9 | 40,12 | 50,3 | 90,42 | 84,9 | 87,0 | 171,9 |
| 10 - 14 | 40,96 | 36,42 | 77,38 | 70,8 | 63,0 | 133,8 |
| 15 - 19 | 25,62 | 21,18 | 46,80 | 44,3 | 36,6 | 80,9 |
| 20 - 24 | 11,6 | 22,86 | 34,46 | 20,1 | 39,5 | 59,6 |
| 25 - 29 | 10,9 | 24,46 | 35,36 | 18,8 | 42,3 | 61,1 |
| 30 - 34 | 10,44 | 22,7 | 33,14 | 18,1 | 39,2 | 57,3 |
| 35 - 39 | 10,6 | 21,12 | 31,72 | 18,3 | 36,5 | 54,8 |
| 40 - 44 | 8,26 | 18,84 | 27,1 | 14,3 | 32,6 | 46,9 |
| 45 - 49 | 9,92 | 15,8 | 25,72 | 17,2 | 27,3 | 44,5 |
| 50 - 54 | 8,66 | 13,84 | 22,5 | 15,0 | 23,9 | 38,9 |
| 55 - 59 | 9,44 | 9,4 | 19,28 | 16,3 | 17,0 | 33,3 |
| 60 - 64 | 5,5 | 5,42 | 10,92 | 9,5 | 9,4 | 18,9 |
| 65 - 69 | 3,98 | 2,64 | 7,62 | 6,9 | 6,3 | 13,2 |
| 70 et + | 3,26 | 2,9 | 6,16 | 5,6 | 5 | 10,6 |
| Total | 258,88 | 319,46 | 578,34 | 447,6 | 552,4 | 1000 |

TABLEAU VII POPULATION RURALE DU CAMEROUN OCCIDENTAL

Répartition en groupes décennaux

| groupes d'âge | Effectif en milliers | |
|---------------|----------------------|----------|
| | Hommes | Femmes |
| 0-4 | 88,3 | 121,94,7 |
| 5-14 | 133,0 | 121,4 |
| 15-24 | 64,6 | 88,2 |
| 25-34 | 65,0 | 81,9 |
| 35-44 | 48,2 | 47,5 |
| 45-54 | 32,8 | 28,1 |
| 55-64 | 15,9 | 11,3 |
| 65 et + | 6,4 | 3,3 |
| Total | 454,4 | 477,0 |

Source: Enquête démographique du Cameroun occidental, résultats définitifs.

TABLEAU VIII

POPULATION RURALE DU CAMEROUN OCCIDENTAL

Répartition en groups quinquennaux août 1964

| Group l'âge | Effectif en milliers | | | Profil en ‰ | | |
|----------------|----------------------|--------|----------|-------------|--------|----------|
| | Hommes | Femmes | Ensemble | Hommes | Femmes | Ensemble |
| 0 | 16,7 | 22,4 | 39,1 | 17,93 | 24,05 | 41,98 |
| 1-4 | 71,6 | 72,3 | 143,9 | 76,87 | 77,65 | 154,52 |
| 5-9 | 89,4 | 66,5 | 155,9 | 85,25 | 71,40 | 156,65 |
| 10-14 | 53,7 | 54,9 | 108,6 | 57,66 | 58,94 | 116,60 |
| 15-19 | 36,6 | 46,6 | 83,2 | 39,30 | 50,03 | 89,33 |
| 20-24 | 28,1 | 41,6 | 69,7 | 30,17 | 44,66 | 74,83 |
| 25-29 | 33,5 | 43,5 | 77,0 | 35,97 | 46,70 | 82,67 |
| 30-34 | 31,5 | 38,4 | 69,9 | 32,82 | 41,23 | 74,05 |
| 35-39 | 26,1 | 27,1 | 53,2 | 28,02 | 29,10 | 57,12 |
| 40-44 | 22,1 | 20,4 | 42,5 | 23,73 | 21,90 | 45,63 |
| 45-49 | 18,4 | 16,3 | 34,7 | 19,76 | 17,5 | 37,26 |
| 50-54 | 14,4 | 11,8 | 26,2 | 15,46 | 12,67 | 28,13 |
| 55-59 | 9,6 | 7,2 | 16,8 | 10,31 | 7,73 | 18,04 |
| 60-64 | 6,3 | 4,1 | 10,4 | 6,76 | 4,40 | 11,16 |
| 65-69 | 3,9 | 2,3 | 6,2 | 4,19 | 2,47 | 6,66 |
| 70 et + | 2,5 | 1,6 | 4,1 | 2,68 | 1,72 | 4,40 |
| Total | 454,4 | 477,0 | 931,4 | 487,87 | 512,13 | 1000,0 |

TABLEAU VI

POPULATION URBAINE TOTALE DU CAMEROUN

au 1^{er} août 1964.

| Groupes d'âge | Effectif en milliers | | | Profil en ‰ | | |
|---------------|----------------------|--------|----------|-------------|--------|----------|
| | Hommes | Femmes | Ensemble | Hommes | Femmes | Ensemble |
| 0-4 | 83 | 82 | 165 | 87,92 | 86,86 | 174,79 |
| 5-9 | 68 | 77 | 145 | 72,03 | 81,57 | 153,60 |
| 10-14 | 48 | 32 | 80 | 50,85 | 33,90 | 84,75 |
| 15-19 | 41 | 37 | 78 | 43,43 | 39,19 | 82,63 |
| 20-24 | 44 | 52 | 96 | 46,61 | 55,08 | 101,69 |
| 25-29 | 50 | 55 | 105 | 52,97 | 58,26 | 111,23 |
| 30-34 | 36 | 33 | 69 | 38,14 | 34,96 | 73,09 |
| 35-39 | 37 | 30 | 67 | 39,19 | 31,78 | 70,97 |
| 40-44 | 18 | 19 | 37 | 19,07 | 20,13 | 39,19 |
| 45-49 | 21 | 18 | 39 | 22,25 | 19,07 | 41,31 |
| 50-54 | 8 | 10 | 18 | 8,47 | 10,59 | 19,07 |
| 55-59 | 11 | 10 | 21 | 11,65 | 10,59 | 22,25 |
| 60 et + | 11 | 13 | 24 | 11,65 | 13,77 | 25,42 |
| Total | 476 | 468 | 944 | 504,23 | 495,76 | 1000,0 |

BIBLIOGRAPHIE.

①

I. OUVRAGES GÉNÉRAUX.

- BHAGWATI (J.) : L'économie des pays sous-développés, Hachette.
- RAYNAUD (E.) : Investissements humains : illusions et réalités
Douton et C^{ie}, Paris 1969.
- BALDWIN (K.D.S.) - La démographie au service de la planification agricole, FAO, Rome, 1975.
- INSEE : La statistique agricole dans les pays en voie de développement, Paris, 1968.
- POVING (F.) : - Problèmes de la main-d'œuvre agricole. OCDE Paris 1965
- Les problèmes sociaux dans l'agriculture. BIT, Genève, 1968.
- GOUROU (P.) : Les pays tropicaux, P.U.F. Paris. Edition de 1966.
- ORONJO (C.)
et
CALDWELL : Croissance démographique et évolution socio-économique de l'Afrique de l'Ouest.
Communications de :
W. A. HANCE : Population et ressources
E. Van de Walle : population et développement économique.
A. N. Podkewski : Le Cameroun.
- ORINDE (S.H.)
et
ESIOGU (C.N.) : L'accroissement de la population et l'avenir économique de l'Afrique -
The Population Council, New-York, 1974
- HUNTER (G.) : La modernisation des sociétés rurales. Etude comparée : Afrique et Asie. Editions internationales, Paris, 1971.
- DURONT (R.) : - Développement rural africain, « Etudes du Tiers-Monde », PUF, Paris 1965.
- L'Afrique noire et mal partie, Seuil, Paris 1969.

- Afrique noire : développement agricole, PUF, Paris (2)
1961

ALBERTINI (J.R.) - Les mécanismes du sous-développement.
Editions ouvrières, Paris 1967.

BOSERUP (E.) : Evolution agraire et pression démographique.
Flammarion, Paris 1970.

DELONE (B.) : La parenté et la terre. Thèse.

CALDWELL (J.C.) La population de l'Afrique tropicale.
OKONJO (C.) The Population Council, New-York, 1968.

II. ETUDES SPÉCIALISÉES.

DIAWARA (B.) Population et activité économique dans la
et transformation du secteur rural au Mali.
TRAORE (S.) Forces d'inertie et facteurs de changement.
Etude de cas, IFORD, Yaoundé 1975

RABETSITONTA (A.T.) : Pression démographique, dynamique de
développement et crise rizicole malgache.
~~Etude de cas~~ Réunion, IFORD Yaoundé 1976.

CONDÉ (J.) : Quelques aspects démographiques des ressources
humains en Afrique. Centre de Développement
de l'OCDE, Paris, 1973.

III. ETUDES ET PUBLICATIONS DIVERSES SUR LE CAMEROUN.

A- Agriculture.

CAPOT-REY (P.)
AUDEBERT (D.)
OWONA (R.) } Les structures agricoles de la zone littorale.
SECRETARIAT D'ETAT AU DEVELOPPEMENT RURAL
Yaoundé

PARTECOU (H.)

Les structures agricoles du Centre-Cameroun
SECRETARIAT D'ETAT AU DEVELOPPEMENT RURAL
Yaoundé. (3)

CAPOT-REY (P.)

RAHDAVI (S.)

AUDEBERT (D.)

. Les structures agricoles de l'Ouest du Cameroun,
oriental. S.E.D.E.R. Yaoundé 1965

. Les structures agricoles de l'Est du Cameroun
oriental. S.E.D.E.R. Yaoundé 1970.

DIRECTION DE L'AGRICULTURE : Bulletins de statistiques agricoles.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE : Ngaoundéré, Courrier agricole,
décembre 1974.

BOURTRAI (J) : La colonisation des plaines par les montagnards
au Nord-Cameroun (Monts Noubara).
ORSTOM, Paris 1973.

BARBIER (J.C.) : Les villages pionniers de l'opération Yabassi-
Bofang : aspects sociologiques de l'émigration
bamileké en zone de forêt. ORSTOM, Yde, 1971.

WEBER (J) : Structures agraires et évolution des milieux ruraux
(cas de la région caennaise du Centre-Sud). ORSTOM,
1970, Yaoundé.

BOURTRAI (J) : Les éleveurs de la plaine de Ndop. ORSTOM
Yaoundé.

2. Données démographiques et économiques.

DIOP - FOSTER - TCHÉQD : Synthèse de enquêtes démographiques du Cameroun - Tome 1 : méthodologie - IFORD, Yaoundé 1975.

BILL (J), SIDIÈBE (H)
ADJAHOUTOANON
RAZAFIMANDIMBY } Synthèse de enquêtes démographiques du Cameroun. Tome 2 : Résultats, IFORD, Yaoundé, 1976.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU PLAN - SERVICE DE LA STATISTIQUE.

- Enquêtes démographiques au Cameroun. Résultats définitifs pour la Région Nord : 1962-64.
Résultats définitifs pour la région sud-est 1962-64.
- La population du Cameroun occidental. Résultats de l'enquête démographique de 1964 : T₁, T₂, note de synthèse.
- Enquête démographique du Centre et de l'Est, 1963.

MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

Premières résultats du recensement agricole 1971-1973. secteur traditionnel (Rapport provisoire), Yaoundé 1973.

RIPIVEL et CHAUDRONI : La population du pays baoulé et des départements limitrophes. Principaux résultats de l'enquête démographique, Yaoundé, Juin 1965.

TURLOT (F) : Note sur l'estimation de la population du Cameroun oriental. Projection jusqu'en 1980 Yaoundé 1974.

COUSTOU (A) : Les aspects théoriques et pratiques de problèmes de population en République Unie du Cameroun.

WINTER (G) : République Fédérale du Cameroun : éléments de démographie. (5)

CONFERENCE DE L'OCDE SUR "LA TRANSITION DEMOGRAPHIQUE"

Communication du délégué de la Direction de la Statistique du Cameroun. Paris, 1970, novembre

CONFÉRENCE AFRICAINE SUR LA POPULATION, Accra, 1971

"Situation démographique au Cameroun".

BIYONG (B) : "Evaluations et Projections démographiques en République Fédérale du Cameroun" - Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, Yaoundé 1971.

MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

III^e Plan quinquennal de développement économique et social, 1971-1976, Yaoundé 1973.

DIRECTION DE LA STATISTIQUE :

Enquête sur le niveau de vie à Yaoundé 1964-65.
Fascicule 1. SEDES, Paris 1967

INSPECTION FÉDÉRALE D'ADMINISTRATION POUR L'OUEST, PAYS

BARILÈRE ET PAYS BAROUN : La relance de l'économie et les perspectives de développement : rapport général et rapport particulier. Yaoundé 1963.

OBOS (P-D) : Éléments de l'investisseur au Cameroun
Yaoundé, 1970.

ANGLARET (P) : La consommation de ménages au Cameroun.
en 1964-65 : comptabilité nationale.

(6)
WINTER (G): Méthodologie ~~sur~~ des enquêtes sur le niveau de vie en milieu ^{rural} africain. Annuaire de trois enquêtes effectuées au Cameroun en 1965. ORSTOM, Paris 1970

TAYO (J): "Démographie et accroissement de la population en République Unie du Cameroun". Séminaire national sur l'éducation, coopérative et la population. B.T. Yaoundé, 1974.

NSANGOU AROUNA N'botton: Production et commercialisation des produits vivriers au Cameroun. (Exemple de la Lété) - Thèse de Doctorat d'Economie rurale.

PONTIÉ

RODOCK (A.F): "Population rurale et développement économique en République Unie du Cameroun"

Table Ronde portant sur la recherche démographique en Afrique. Lomé, 30 juillet - 3 août 1973
Volume 1.

3- AUTRES PUBLICATIONS

LOUNG (J.F): Le Cameroun, Géographie. Hatier, 1973.

TISSANDIER (J): Zengoaga, un village de la Haute-Sanaga: les effets dépeuplants d'un grand axe routier. ORSTOM, Paris 1969.

GUILLARD (J): Golorpou: analyse des conditions de modernisation d'un village du Nord Cameroun. DOUTON et C^{ie} Paris 1965.

PONTIÉ: Les Guiziga de Maroua - ORSTOM.

RARGUERAT (Y):
- Les villes et leurs fonctions, ORSTOM, 4^{de} 1971
- Analyse numérique des migrations vers les villes du Cameroun. ORSTOM, Paris 1972.

INSTITUT FÜR INTERNATIONALE SOLIDARITÄT :

"Kamerun: Strukturen und Probleme." 1974.

JEUNE AFRIQUE : Numéro spécial 1969.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE: Ngaoundéré, Comice agricole
décembre 1974.